

l'Écho

BEAUMONTOIS



LE dossier
URBANISME



FORUM DES
associations



À l'affiche



LA VIE locale



BLOC notes



AUTOSUR BEAUMONT

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Proximité / Disponibilité
Conseils

9 h à 12 h 30
14 h à 18 h 30



Le Sirius - 105, allée Marc Seguin
26760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE
Tél. 04 75 59 17 46

Garage GIRAUD



CITROËN

- › Vente - achat
- › Réparations
- › Véhicules neufs et occasions
- › Toutes marques

125, allée Marc-Seguin - Le Sirius
26760 Beaumont-lès-Valence
Tél. : 04 75 59 70 27



Entretien - Carrosserie
Vente de véhicules neufs et d'occasions

10 allée des Moriettes
26760 Beaumont-lès-Valence



dromepvc & alu

le spécialiste de la rénovation

Fabrication et pose
de menuiseries PVC et alu
volets roulants, stores,
portes de garage, portails...

Tél. 04 75 60 51 50
Fax 04 75 62 28 82
www.dromepvc.fr
contact@dromepvc.fr

Z.A. de la Plaine de Clairac . 140, rue Maryse Bastié
26760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE

GRUPE
IMMOBILIER

Chez
DJ GROUPE
IMMOBILIER
nous

VENDONS
votre habitation

→ en nous engageant
sur **LE PRIX** et **LES**
DÉLAIS*

LA VENTE CLÉ EN MAINS

Nous vous
OFFRONS
les diagnostics
Et notre pack
com exclusif *



Éclat
IMMOBILIER

04 75 60 67 25

Nature

04 75 59 13 17

Beaumont

04 75 55 13 50

www.djgroupeimmobilier2607.com

PEPINIERE MILHAN

Producteur

Plants de petits fruits rouges, arbres fruitiers et d'ornement, plants de légumes
(vente sur place - particuliers et professionnels)



La Boulinarde - 26760 Beaumont-lès-Valence
06 82 93 85 46 - 06 15 14 84 98 - earl.milhan@gmail.com



Chères Beaumontoises,
Chers Beaumontois,

Nous voici arrivés à mi-mandat...

Après un début de mandat marqué par la crise sanitaire de la COVID-19, nous voici confrontés depuis plusieurs mois à l'explosion du prix des énergies et à une sensibilisation accrue aux problèmes de l'eau. Les thématiques environnementales sont très présentes dans l'actualité et les consciences sont mises en alertes.

La perception collective que nous avons de l'avenir a rapidement évolué cette dernière année. L'été 2022, nous vivions des restrictions de consommation d'eau, nous constatons l'assèchement des ruisseaux et les nombreux incendies. Cet hiver, en plus des prix du pétrole qui flambaient, nous devons réduire notre consommation d'électricité par peur de coupures. Oui, il nous faut apprendre à partager équitablement sans laisser personne au bord du chemin. Nous devons protéger nos ressources communes et il est logique d'en partager les pénuries.

Ne sombrons pas dans le négativisme et agissons ensemble. Les entreprises, les collectivités locales, les particuliers ont entrepris des changements de pratiques nécessaires pour inverser la tendance. **La Municipalité met en œuvre sa politique de développement durable et nous comptons bien accentuer nos efforts.**

Sont déjà mises en œuvre des actions concrètes au quotidien :

- pour nos écoliers, des repas de cantine avec des denrées à 80 % d'origines locales et 20 % bios (60 % à partir du 1^{er} janvier 2024) ;
- installation par le CMJ de nichoirs au Bosquet d'Orfeuille, petit poumon vert proche du centre-ville ;
- Franck Bayle, élu au développement durable intervient à l'école PMF pour sensibiliser les élèves à la lutte contre l'ambrosie ;
- des plantations plus économes en eau ;
- tonte estivale aux abords des routes réduite à un seul passage pour protéger la faune et la flore ;
- opération « Grand Nettoyage » afin de sensibiliser à la propreté de notre commune ;
- l'extinction de l'éclairage public de 22 h à 6 h pour plus de 80 % du territoire communal ;
- modification de nombreux éclairages intérieurs pour passer en LED plus économes en énergie (gymnase, mairie, écoles...) ;
- changement des huisseries et toitures pour une meilleure isolation des bâtiments (appartements au-dessus de l'école PMF, gymnase...)

Nous allons poursuivre nos efforts et de nouvelles actions vont être mises en œuvre :

- nouvelles plantations d'arbres et arbustes espace Charles de Gaulle, dans les squares, dans les cours d'écoles... ;
- favoriser l'infiltration des eaux pluviales par la création de noues ou par la désimperméabilisation des sols quand cela est possible pour les stationnements ou les places publiques ;
- fini le grignotage des terres agricoles ! Nous accompagnons les projets urbanistiques validés il y a déjà quelques années et nous limitons les constructions en favorisant les projets de rénovation urbaine ;
- développement de zones cyclables et piétonnes afin de développer les déplacements doux ;
- inviter à la mise en place de composteurs individuels et collectifs pour réduire nos déchets ;
- objectif de passage en LED de tous les réverbères avec une puissance réduite au minimum (seulement 30 %) ;

Tous ensemble, en pleine conscience, nous pouvons agir pour la planète tout en conservant notre qualité de vie. Avec vous, vos élus agissent au quotidien pour faire avancer Beaumont-lès-Valence. Vous allez le découvrir au travers des pages de cette revue, la commune est dynamique et progressiste. Bonne lecture !

Votre Maire, *Cyril Vallon*

SOMMAIRE

Responsable de publication :
Mairie de Beaumont-lès-Valence
Directeur de publication : Cyril Vallon
Rédaction :
Mairie de Beaumont-lès-Valence
Photo de couverture : CÉil de Dan
Prochain numéro : Novembre 2023
Création graphique et impression :
Be You Créa - Impressions Modernes
07500 Guilhaumand-Granges
Contact publicités : Karine
IMPRESSIONS MODERNES
04 75 44 54 96
karine@impressions-modernes.fr



LA VIE locale
p. 4 - 26



À l'affiche
P. 27



LE dossier
P. 28 - 29



LA VIE municipale
p. 30 - 36



BLOC-notes
p. 40



TRAVAUX SUR LES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

Sur l'ensemble de l'année 2023, la remise à niveau des infrastructures communales va se poursuivre, notamment sur les bâtiments, les espaces scolaires et périscolaires ainsi que sur les voiries.

Dans la continuité du programme engagé, de nombreux travaux seront réalisés dans les bâtiments communaux au cours de l'année 2023.

L'ensemble de ces travaux est estimé à environ 100 000 € et ils sont inscrits dans le programme des investissements 2023. Les devis sont en cours et les contacts sont pris avec les financeurs, des précisions concernant les détails techniques et leurs ajustements ainsi que sur la répartition exacte des budgets seront apportés au fur et à mesure, lors des conseils municipaux :

- étanchéité de la Tour pour protéger le bâtiment ;
- finalisation du relamping en technologie LED et de l'étanchéité de la toiture du gymnase ;
- aire de jeux à l'Espace Dolto, certains jeux étant à rénover ou à remplacer ;
- école Pierre Mendès France (sols de la structure de jeux et globalement le profil de la cour de récréation qui retient l'eau lors de fortes précipitations) ;
- école maternelle (changement de menuiseries sur mesure (fuites en cas de pluie) et de radiateurs impossibles à régler actuellement) ;
- système de chauffage et de refroidissement des locaux de la mairie ;
- sérénides (remplacement des menuiseries vétustes et autres équipements montrant des signes de faiblesse).



Information concernant les amendes de police

Il est important de bien comprendre ce que deviennent les montants des contraventions dressées par le policier municipal.

Ces montants sont perçus par l'État et seule une petite partie peut revenir à la commune sous la forme d'une subvention, si la commune le demande.

Ce montant de subvention (évalué en moyenne autour de 1 000 € /an) doit impérativement être utilisé pour financer des actions relatives à la sécurité ou prévention routière ou encore aux transports en commun. À noter que les communes n'ayant pas de policier municipal peuvent aussi bénéficier de cette subvention.

Cette année, le montant récupéré a servi à l'installation de « tri flash » permettant la sécurisation nocturne des passages piétons sensibles (écoles, collège, D538, autres lieux fréquentés) ainsi que des rétrécissements de voirie.

La commune ne s'enrichit donc pas avec les contraventions mais veille à maintenir l'ordre et la sécurité publique grâce à l'action de son policier municipal.

Les réservations de salles

Le fichier de réservation des différentes salles communales pour les activités associatives, l'organisation d'événements ou, de façon ponctuelle, pour l'usage des particuliers, est un planning géré par deux personnes : l'adjointe aux associations Virginie Rousson Veron et l'agent en charge de la communication Justine Chanal.

Une adresse e-mail a été mise en place afin d'effectuer vos réservations de façon simple :

reservation@beaumontlesvalence.fr

Votre demande envoyée sur cette adresse fera l'objet d'un enregistrement immédiat dans le planning de réservation et une confirmation de votre réservation vous sera envoyée soit par Virginie si la demande provient d'une association pour ses activités de l'année, soit par Justine si la demande concerne un événement ponctuel, l'organisation d'un spectacle ou pour les besoins de particuliers.

À noter : un fourgon affecté au transport des matériels de prêts a été mis en place par les services techniques à destination des bénéficiaires pour le déplacement des tables, bancs, barrières prêtées.



CATHERINE INFUSO

Adjointe aux affaires scolaires

LE CMJ 2023-2024

La nouvelle équipe du conseil municipal des jeunes a été élue le 23 novembre 2022.

Elle se compose de 9 enfants de CM1 et CM2 (le 8^e et le 9^e candidat ayant obtenu le même nombre de voix).

Ils sont élus pour 2 ans.

Il s'agit de :

- Enora Chapouton ;
- Tessa Comuce Alvares ;
- Marius Duclos-Perron ;
- Eliott Dufour ;
- Maxence Ernault ;
- Alexis Guilloux ;
- Joan Melchior ;
- Abigaïl Vannieuwenhuysse ;
- Clara Vidal.

Parmi les nombreuses idées qu'ils ont, leur premier projet est de créer un « banc de l'amitié » dans la cour de l'école élémentaire Pierre Mendès France.

Félicitations à eux et nous leur souhaitons un mandat riche et joyeux.

Le conseil municipal des jeunes a participé, cette année, à la commémoration du 8 mai 1945. Ils ont également contribué à la collecte de fonds pour l'association des anciens combattants, par la vente des bleuets.

Merci à eux.



UN NOUVEAU PARC DE JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

Durant les vacances de la Toussaint, des travaux ont été réalisés dans la cour de l'école maternelle Charles Perrault afin de remplacer certains jeux extérieurs défectueux et d'améliorer les espaces de loisirs.

La société Ludoparc a été retenue pour nous accompagner dans le choix des modèles de jeux adaptés à la tranche d'âge concernée et rentrant dans le budget que nous avons prévu.

Afin de diminuer les coûts, les services techniques de Beaumont-lès-Valence, sous la responsabilité de Costin Marga, responsable des Services Techniques, ont démonté les anciens jeux et préparé les sols.

La société Playtil a pu ensuite procéder à l'installation des nouveaux jeux à proprement parler.

Merci à tous les acteurs de ce projet.

Les institutrices et surtout les enfants sont ravis de ce changement.

Ce dossier a été mené par Nelly Metifiot, conseillère déléguée à la jeunesse et à la petite enfance.

D'autres travaux importants sont en cours ou se feront courant 2023, comme la réfection de l'électricité à l'école maternelle, la restauration du jeu de l'école élémentaire ainsi que divers travaux de rafraîchissements.



MICHEL ZINZIUS
Adjoint aux finances et à l'économie

BERNARD MICHEL
Délégué au budget



FINANCES DE LA COMMUNE

Le conseil municipal réuni le 15 mars 2023 a voté l'arrêté du Compte Administratif (CA 2022) et le budget (B 2023) de la commune pour son fonctionnement et ses investissements.

Les tableaux ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros (K€).

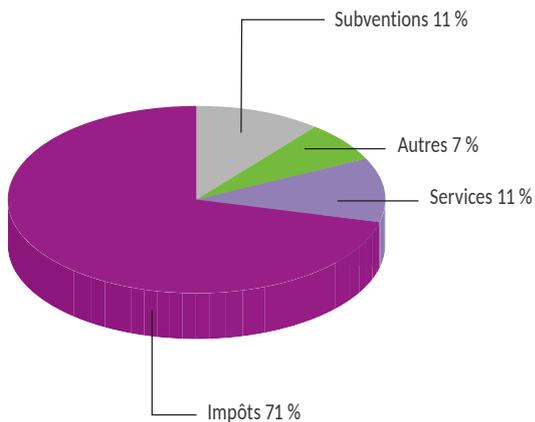
FONCTIONNEMENT	Comptes 2021	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2023
RECETTES	2 339	2 746	2 435	2 699
Produits services	255	274	254	265
Impôts et taxes	1 660	1 856	1 809	2 079
Subventions	256	281	260	270
Autres produits	74	68	76	75
Produits financiers	0	0	0	0
Produits exceptionnels	94	267	36	10
DÉPENSES	1 989	2 172	2 616	2 924
Charges générales - Énergie eau	96	263	422	504
Charges générales - Autres	620	568	757	925
TOTAL	716	831	1 179	1 429
Charges de personnel	968	1 041	1 090	1 180
Remboursement prévoyance				
Atténuations produits	39	36	37	37
Autres charges gestions courantes	192	200	217	215
Charges financières	69	60	66	51
Charges exceptionnelles	5	4	27	12
EXCÉDENT EXPLOITATION	350	574	- 181	- 225
Cessions immobilisations	48	173		
CAF BRUTE	302	401	- 181	- 225
Remboursement emprunts	265	276	288	288
CAF NETTE	37	125	- 469	- 513

Comptes = réalisé / Budget = prévisionnel

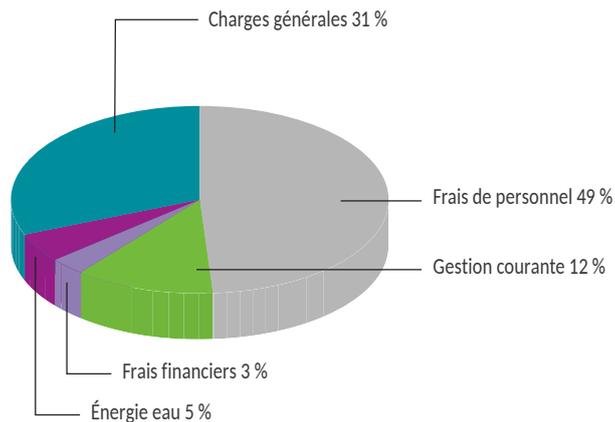
Nous constatons :

- que les budgets (prévisionnels) sont toujours prudents afin de faire face aux éventuels aléas en cours d'année ;
- que le réalisé est fréquemment en deçà des dépenses budgétées.

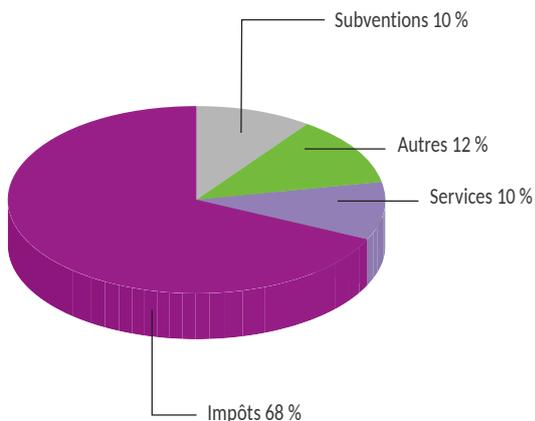
RECETTES 2021



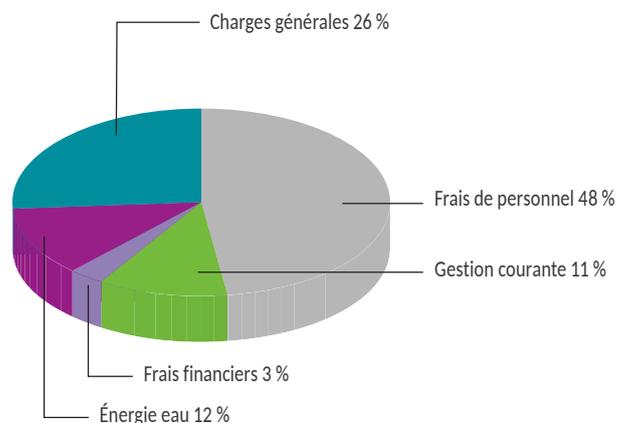
DÉPENSES 2021



RECETTES 2022



DÉPENSES 2022



LES FRAIS DE PERSONNEL

L'effectif global est stable grâce à l'implication du personnel et à la participation des élus pour assurer l'ensemble des tâches. Une stabilité malgré l'ouverture d'une classe de maternelle avec l'embauche d'une ATSEM, donc de fait une baisse des effectifs si la classe n'avait été ouverte ! Pour information la moyenne des ETP pour les communes de même importance est de 40 ETP dont 3 cadres !

NOMBRE DE POSTES EN ETP (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)

LES FRAIS DE PERSONNEL		
Synthèse	2021	2022
Permanents	24,30	26,21
Remplacement CDD	5,27	3,47
TOTAL ETP (dont 1 cadre)	29,57	29,68

RATIO FRAIS DE PERSONNEL NET

RATIO FRAIS DE PERSONNEL NET			
Montant en €	2021	2022	ÉCART
Salaire brut chargé	1 015 000 €	1 103 000 €	88 000 €
RBT prévoyance	- 47 000 €	- 62 000 €	- 15 000 €
TOTAL	968 000 €	1 041 000 €	73 000 €
			7,54 %

Cette augmentation de la masse salariale est due à :

- depuis 2022 la mise en place d'une prime de précarité obligatoire de 10 % du salaire pour les CDD inférieurs à 1 an ;
- augmentation du point d'indice de 3,5 % à compter du 1^{er} juillet 2022 ;
- ancienneté, changement d'échelon.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Une commune a l'impérieuse nécessité d'investir chaque année pour l'entretien de ses bâtiments et de sa voirie dont les coûts explosent actuellement. À cela s'ajoutent le développement et l'amélioration du cadre de vie, des habitants, ainsi que la réalisation du programme des investissements sur la mandature.

Pour notre commune, avec de nombreux équipements souvent anciens à entretenir, le montant annuel à investir devrait se situer au minimum à 1,3 million d'euros. Cela correspond à 300 € par habitant et par an et à ce qu'investissent, chaque année les communes de notre taille.

Sur les 3 derniers exercices le montant moyen annuel investi par Beaumont ressort à 650 000 € (dont moins de 400 000 € en 2022), soit la moitié de ce qui serait nécessaire. Cette situation ne peut perdurer.

Pourquoi Beaumont n'a pas le choix ?

4 leviers sont à la disposition d'une commune pour financer ces investissements :

- dégager des excédents de fonctionnement (recettes - dépenses) ;
- recourir à l'emprunt ;
- céder des actifs (immobiliers, terrains) ;
- augmenter le taux de la taxe foncière (propriétés bâties et non bâties).

La situation financière de la commune, pourtant saine et à l'équilibre avec des charges bien maîtrisées, ne permet pas de dégager un excédent de fonctionnement suffisant, **après remboursement des annuités d'emprunts en cours**, pour financer le programme d'investissements.

De plus cette insuffisance d'excédents ne nous permet pas non plus de recourir à de nouveaux emprunts. Les prêteurs demandent la preuve d'un excédent de fonctionnement pérenne de la commune.

La possibilité de céder de l'immobilier, ne peut qu'avoir un effet ponctuel et les ressources immobilières de Beaumont se font rares.

Reste le seul levier, encore à disposition de la commune, la fiscalité directe. Cette dernière est essentiellement limitée à la taxe foncière, depuis la suppression de la taxe d'habitation en 2021.

Augmentation de la fiscalité

Entre 2021 et 2023 les recettes fiscales de la commune passeront de 1 480 000 € à 2 080 000 € (1 856 000 € en 2022) soit une augmentation de 600 000 €.

Ces ressources supplémentaires et pérennes pour la commune devraient pour l'avenir contribuer au financement de nos investissements, c'était d'ailleurs le seul but recherché lorsqu'a été décidée l'augmentation du taux de la taxe foncière sur 2022 et 2023 (se reporter à l'article « Bien comprendre son imposition »).

La crise internationale et l'inflation galopante qui en découle **ne nous ont malheureusement pas permis de mobiliser cet excédent de recettes en 2022 et 2023 pour nos investissements**. La seule hausse des coûts de l'énergie passant de 100 000 € en 2021 à 500 000 € en 2023, si les prévisions de notre fournisseur d'énergie se réalisent en aura déjà absorbé les deux tiers (400 000 € sur 600 000 €).

Reste à espérer que les prix de l'énergie reviennent rapidement sur les bases de 2021, avant le déclenchement de la crise internationale.

INVESTISSEMENTS PROGRAMMES EN MILLIERS D'EUROS			
ÉQUIPEMENTS	BUDGET 2022	RÉALISÉ 2022	BUDGET 2023
Bâtiments communaux	148	102	100
Voirie	175	1	450
École	115	108	65
Mobilier et informatique	6	5	5
Divers	138	131	120
Étude urbanisme	10	5	10
Accessibilité handicapé	28	26	10
Sécurité	35	0	31
TOTAL	655	378	791

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES : BIEN COMPRENDRE SON AVIS D'IMPOSITION

C'est une taxe calculée à partir d'une base (valeur locative cadastrale) fixée par l'État sur laquelle est appliquée les taux d'imposition de la commune, de l'agglomération (intercommunalité), de la taxe ordures ménagères et les taxes diverses.

En résumé qui décide de l'augmentation ?

- L'État avec la valeur locative et les taxes diverses
- La commune avec un taux d'imposition
- L'agglomération avec un taux d'imposition et la taxe sur les ordures ménagères

ORIGINE DE L'AUGMENTATION EN % SUR 3 ANS



NB : l'absence de bâtonnet pour une année correspond à 0 %.

Le graphique montre clairement que la commune n'est pas à l'origine de la part la plus importante de l'augmentation. En 2021 c'est l'agglomération qui est à l'origine de la part la plus importante (doublement du taux d'appel). En 2022 et 2023 c'est l'État qui induit la plus grande part de l'augmentation avec une base qui augmente de 7,13 % en 2023.

La taxe foncière représente pour la commune 70 % des recettes de la commune, 1,9 points d'augmentation génèrent 100 000 € supplémentaires de recettes alors que cette année le budget de l'entretien des bâtiments communaux s'élève à 100 000 € !

La commune a dû faire face à une importante augmentation du coût de l'énergie (multiplié par 2,75 soit 174 % d'augmentation) plus l'inflation sur l'ensemble des produits. Malgré une politique de la maîtrise des charges de fonctionnement et une baisse de l'endettement la commune est contrainte de pratiquer cette augmentation afin d'équilibrer son budget.

Rappel : en 2023 tous les contribuables auront bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation et de la redevance télévisuelle, seule la taxe foncière subsiste en tant qu'impôts locaux. Donc globalement les contribuables ont une baisse des taxes.

Contraintes budgétaires de la commune

Contrairement à l'État qui peut voter son budget en déficit, le budget de la commune doit obligatoirement être voté en équilibre.



DÉPENSES

RECETTES



REPAS DES AÎNÉS

En ce dimanche 26 février, nos aînés étaient invités pour le repas annuel proposé par le CCAS.

Plus de 200 personnes présentes ont pu déguster ce déjeuner préparé par le traiteur Gamon.

Sous la houlette de Soizic Duo qui assurait l'animation, tous ont pu chanter, danser dans la bonne humeur. Une bonne participation active de tous les convives a permis à cette après-midi d'être festive et agréable.

Tous nos remerciements à M. Martin premier adjoint qui a assuré l'intérim de notre maire, absent pour raison de santé.

Remerciements à tous les bénévoles, les élu(e)s pour leur investissement dans la décoration et le service du repas.

Ce fut une belle après-midi chaleureuse et conviviale alors qu'un froid hivernal s'était installé à l'extérieur !



BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire sous la houlette de Madame Martin conseillère municipale et de ses bénévoles, fonctionne un jeudi sur deux. Vingt-et-une familles sont actuellement inscrites. Un grand merci à Madame Martin, ainsi qu'aux bénévoles pour le travail fourni.

LIVRAISON DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX « LE CLOS DES CHÊNES » PAR LE BAILLEUR SDH

Les 10 logements sociaux du Clos des chênes (quatre T4, quatre T3 et deux T2) ont été attribués en cette fin d'année. Nous avons participé à la commission afin de présenter les dossiers déposés en mairie, et SDH en a tenu compte.

LIVRAISON DE DEUX MAISONS PAR VRH

Deux maisons ont été livrées par VRH au nord du collège.

Deux familles de Beaumont-lès-Valence ont emménagé dans ces logements neufs.

Actuellement, nous n'avons plus de logements sociaux libres mais des constructions débutent dans le secteur du collège par le bailleur DAH pour une livraison prévue au dernier semestre 2024.

YANN REYNAUD

Adjoint aux agents municipaux



Bonjour à toutes et tous.

Pour le week-end de Pâques, notre commune a vibré pendant le Corso et la fête foraine ! Une belle réussite que l'on doit à une organisation exemplaire liant le Comité des fêtes, les agents municipaux, les conducteurs et les constructeurs de chars, les forains et... les nombreux visiteurs !

MERCI à tous ! Merci pour ces moments festifs et joyeux !

Après le formidable engouement du traditionnel **Corso de Pâques**, il est temps de prendre son agenda !

En effet, l'équipe municipale tient à encourager la cohésion et améliorer l'animation de la ville.

De ce fait, il est temps de noter les dates importantes pour que nous puissions nous retrouver lors de moments conviviaux.

- le **vendredi 23 juin**, la municipalité laissera à disposition 3 sites pour que la musique « prenne place » et anime la ville. La place de l'église-temple,

la place du Rasset et la place derrière la mairie. **Alors faites-vous connaître amis musiciens !**

- le **vendredi 7 juillet**, le FESTIV'ÉTÉ n°3 laisse la place aux commerçants et à l'ambiance latino. Le centre-ville sera fermé pour que les familles profitent en toute sécurité de l'événement musical (concert gratuit) au milieu des stands des commerçants beaumontois ;
- le **vendredi 14 juillet**, le bal républicain et son animation « nouvelle formule » vous attendra sur le parvis de la salle des fêtes ;
- et pour finir le **vendredi 28 juillet**, nous vous attendrons au stade de foot pour le **cinéma de plein air n°2**.

J'espère que tout cela vous plaira et que vous serez une nouvelle fois présents aux rendez-vous !

Bel été à tous !



VIRGINIE ROUSSON VERON

Adjointe au monde associatif, culturel et sportif



LE CIMETIÈRE

Le monument aux morts a retrouvé sa couleur claire d'origine après un sablage haute pression suivi du nettoyage des cuivres et d'un rechapissage des gravures en brun, pour remettre à l'honneur nos soldats morts pour la France.

Je remercie l'association des anciens combattants qui a souhaité nous prêter main-forte en repeignant les plots ainsi que les chaînes entourant le monument.



CÔTÉ CULTUREL

- Plusieurs expositions ont eu lieu dans le hall de la mairie notamment « œil de Dan » de l'artiste Daniel Rabioux qui a vécu toute sa jeunesse sur la commune. Rencontrer lors du *Chemin des Artistes*, c'est avec un grand plaisir qu'il a repris de nombreuses photos de ses lieux d'enfance et nous les a fait partager en les exposant tout le mois de février. D'autres moments de partage devraient être prévus pour cet été.

- Nous avons reçu avec plaisir, en collaboration avec « Beaumont nous retrouver » la Comédie Itinérante de Valence le lundi 27 mars à la salle des fêtes avec le spectacle *BJIK* proposé pour tout public. Une soirée affichée complète.

- La municipalité a eu le plaisir d'accueillir les Vétrozains lors de leur venue pour le week-end d'échange avec notre ville jumelle Vétroz dans la Valais Suisse. Organisé par le « Comité du Jumelage », ce fut un séjour réussi pour leur première venue en France depuis la COVID. Toujours avec l'association du Comité de Jumelage, le 12 juin aura lieu au gymnase communal, l'inauguration de la réplique de la fresque Italienne de notre ville jumelle Costigliole Saluzzo. Un lien fort pour le jumelage de ces deux collèges.

- Le 12 mai nous avons baptisé la MDA « La Maison des Associations Gérard Chartogne ». Celle-ci n'avait pas de nom. C'est une pensée pour Monsieur Chartogne qui a tant œuvré pour les associations et pour l'animation de la commune.



À VENIR

Pour la 3^e année, le **Biking-man AURA** nous fait le plaisir de choisir à nouveau notre commune pour le sprint de 1 000 km dans l'Auvergne Rhône-Alpes. Avec toujours plus de participants d'une année sur l'autre. À ne pas manquer pour la période du 7 au 12 août.

FORUM

Pour cette année, un nouveau **Forum des associations** est prévu le dimanche 3 septembre. Les associations sportives pourront vous proposer différentes démonstrations dans le gymnase avec la possibilité de participer à certaines.

L'association d'astronomie « Les Pléiades », vous mettra à disposition son planétarium avec les explications d'un bénévole, pour découvrir l'espace la tête dans les étoiles.

Une partie plus culturelle à la salle des fêtes sans oublier les remises de récompenses.

À noter : forum de 10 h à 17 h le dimanche 3 septembre.

Un point de restauration sera prévu sur place.

LE CHEMIN DES ARTISTES

Le week-end du 7 et 8 octobre le **Chemin des Artistes** est de retour à la salle des fêtes pour vous proposer de nouveaux artistes heureux de vous présenter leurs œuvres et de partager avec vous leurs savoirs.

Pour plus d'informations sur les différentes manifestations associatives, communales ou autres, n'hésitez pas à consulter le Facebook de la mairie, l'application Panneau Pocket et les panneaux lumineux de la commune.

Bel été à tous !

À très bientôt.

ORDURES MÉNAGÈRES : LA FIN DU RAMASSAGE EN PORTE-À-PORTE

Historique

La compétence de la gestion des ordures ménagères est de la compétence de Valence Romans Agglo.

La proposition de décision de supprimer le ramassage dans les communes ayant moins de 10 000 habitants a été abordée le 2 février 2017 par la commission gestion des déchets de l'Agglo. L'exécutif de l'Agglo dont faisait partie l'ancien Maire en tant que vice-Président de l'Agglo l'a ensuite avalisé. Ce passage en apports volontaires ne nous a pas été signalé lors de la passation de pouvoir et nous n'avons trouvé aucune trace en mairie.

Lors du conseil communautaire du 22 juin 2022 la délibération « Poursuite du déploiement de la stratégie de collecte » a été votée à l'unanimité dans un esprit de continuité républicaine, y compris par l'actuel maire de la commune.

Le projet comporte l'implantation d'une **vingtaine de lieux de conteneurs semi-enterrés** où les habitants pourront apporter leurs déchets.

Les plans d'implantation sont consultables sur le panneau d'affichage place de la mairie (derrière l'entrée) ou sur le site de la mairie.



L'AGGLO VOUS INFORME

Valence Romans Agglo modifie la collecte des déchets (dans les communes de moins de 10 000 habitants).

Un an après la mise en place des nouvelles consignes de tri et des composteurs gratuits, les comportements des habitants ont évolué et nos poubelles grises s'allègent.

Bravo à tous pour les efforts de tri !

Dans ce contexte, Valence Romans Agglo poursuit sa politique d'optimisation de la collecte des déchets, initiée depuis 2016. Objectifs : encore plus de tri et de compostage, toujours moins d'ordures ménagères résiduelles pour une meilleure maîtrise des coûts et un meilleur respect de l'environnement.

Concrètement, à Beaumont-lès-Valence, cette optimisation se traduit par le passage de la collecte en apport volontaire d'ici le 1^{er} juillet 2023.

Ce sera alors à chacun (particuliers et professionnels), comme c'est déjà le cas pour les déchets recyclables (emballages, papiers et verre), d'apporter ses ordures ménagères présentées dans des sacs de 50 litres maximum au niveau des Points d'apport volontaire (PAV).

Les PAV seront implantés dans des endroits stratégiques et permettront de réduire la pollution et les nuisances liées aux passages des camions.

Au moment du passage en apport volontaire, les bacs à roulettes individuels ne seront donc plus collectés. Vous pourrez les utiliser à d'autres fins utiles (réserve d'eau de pluie, rangement des outils de jardin...).

Ce changement n'impactera pas le mode de financement du service.

Quels avantages pour les usagers ?

- amélioration de l'intégration paysagère : les bacs de regroupement feront place à des conteneurs semi-enterrés plus esthétiques et les conteneurs de tri actuels seront remplacés par un modèle plus récent ;
- accessibilité 7j/7 : pour les usagers en porte-à-porte, plus de soucis de jours de collecte ;
- réduction des nuisances sonores et des perturbations de la circulation : le camion cessera de passer dans certaines rues et ses arrêts seront moins fréquents et plus souvent en dehors des voies de circulation ;
- amélioration de l'accessibilité aux Personnes à mobilité réduite (PMR) : il sera plus facile pour ces personnes d'utiliser les conteneurs semi-enterrés que les bacs de regroupement actuels. Au minimum, un point de tri par commune sera équipé de conteneurs de tri disposant d'opercules de remplissage pour les PMR ;
- suppression des risques liés au vent : du fait du vent, il est fréquent de voir des bacs, pleins ou vides, tombés au sol ou gênant la circulation des véhicules. Les conteneurs semi-enterrés sont des dispositifs fixes ;
- dégagements des trottoirs : il n'y aura plus de bacs individuels gênant la circulation des piétons ;
- suppression des coûts d'acquisition d'un bac à ordures ménagères : depuis le 1^{er} janvier 2016, sauf point de regroupement, les bacs à ordures ménagères sont à la charge des usagers ;
- suppression des locaux « poubelles » : permettant de libérer de l'espace.

+ D'INFOS SUR LA GESTION DES DÉCHETS
valenceromansagglo.fr



ASBB

Le club de basket-ball de Beaumont-lès-Valence a été créé en 2001, et dès lors, il n'a cessé de se développer et de prospérer. Avec ses 160 licenciés cette saison, le club a su gagner le cœur des habitants de la ville et de ses environs en offrant des activités sportives de qualité, le tout dans un environnement sain.

Le respect, le partage et la convivialité sont des valeurs fondamentales de l'ASBB. Les entraîneurs et les membres du club sont engagés à offrir des opportunités pour les joueurs de tous niveaux et de tout âge, en mettant en place des programmes de formation adaptés et en offrant un encadrement personnalisé. Cela permet aux joueurs de progresser rapidement et de se développer sur le plan personnel et sportif.

Cette saison, l'ASBB c'est :

- 160 licenciés, un record historique ;
- 13 équipes ;
- un salarié diplômé pour encadrer les jeunes ;
- une école de mini basket de 4 à 11 ans.

De plus, le partage et la convivialité se retrouvent dans différents événements que nous organisons tout au long de la saison :

- matchs et tournois hebdomadaires ;
- stages de perfectionnement durant les vacances ;
- loto annuel ;
- show de présentation des équipes ;
- soirée théâtre ;
- finales départementales.

En d'autres termes, l'ASBB est un moyen de prendre du plaisir en pratiquant notre sport, tout en se perfectionnant chaque semaine aux entraînements et aux matchs.

Rejoignez notre club qui est ouvert à tous dès 4 ans, le planning des entraînements sera en ligne sur notre site internet cet été et des portes ouvertes seront organisées en septembre 2023.

En attendant la fin de saison, et au plaisir de vous rencontrer, vous pouvez nous retrouver les week-ends au gymnase Marcel Cerdan pour soutenir nos équipes.



Facebook : ASBB Beaumont
www.asbb-beaumont-les-valence-basket.fr
basketbeaumont@gmail.com

CHORALE QUINTINA - MUSICADIX

L'association Musicadix de Beaumont-lès-Valence propose, comme depuis plus de 12 ans maintenant, diverses activités réservées aux adultes : le théâtre d'improvisation et la chorale Quintina.

Cette année, le théâtre d'improvisation avait lieu une fois par mois, à la maison des associations, le samedi de 9 h à 11 h. Beaucoup de rires et de « lâcher prise » pour cette activité, sans représentation publique prévue, sous la direction d'une intervenante professionnelle Jannie Garel. On y vient pour se détendre et prendre confiance en soi, tout en goûtant aux règles du jeu théâtral.

La chorale Quintina, forte de près de 25 membres, continue à conjuguer chansons françaises (de Bourvil à Soprano, en passant par Moustaki, Ben l'Oncle Soul, Zazie, Calogero ou Aznavour), chansons anglo saxone

(Ed sheeran, Simon et Garfunkel, Lady Gaga, Queen, Earth, Wind and Fire...), chants classiques (Mozart, Gabriel Fauré...), chants du monde etc. Bref, un large panel pour tous les goûts. On y retrouve même Coolio, et son fameux rap, Gansta's Paradise.

Audrey Pinguet mène 3 vendredis par mois, de 18 h 30 à 20 h 30, son chœur au piano, parfois accompagnée de guitaristes, accordéoniste, violoniste, clarinetteste, percu...

Pour la rentrée de septembre, la chorale souhaiterait s'enrichir de quelques choristes (soprane, tenor ou basse). Les débutants sont bienvenus (nous l'avons tous été à un moment), les musiciens également (des talents en beatbox, piano, saxo...).

Vous pouvez prendre contact dès maintenant avec Philippe Archinard, phiarc26@gmail.com, nous accueillons les personnes intéressées tout au long de l'année, même en simple observatrice. Attention, théâtre d'impro ou chorale, le nombre de places est limité...



Pour écouter la chorale Quintina sur YouTube, tapez Musicadix

LA MAISON BLEUE

La Maison Bleue est installée à Beaumont depuis septembre 2022.

Ce Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) s'appuie sur l'expérience de Françoise Dolto (pédiatre, psychanalyste) à la Maison Verte de Paris.

La Maison Bleue vous accueille avec vos enfants, petits-enfants ou avec les enfants qui vous sont confiés, de la naissance à 6 ans, quel que soit votre lieu d'habitation.

La Maison Bleue, c'est un espace de jeu et d'échanges où des liens se tissent entre les enfants, vous et les accueillants. En toute sécurité, l'enfant peut faire l'expérience de son désir d'éloignement, se lancer à explorer, partager, s'affronter, ce qui le prépare à aborder les séparations futures (assistante maternelle, crèche, école...).

Vous trouverez à la Maison Bleue un espace convivial où vous pourrez partager vos questions, vos expériences, vos réussites ou vos difficultés. La plus grande discrétion quant à ce qui se vit et se dit à la Maison Bleue est garantie.

Les échanges et la convivialité de ce lieu contribuent souvent à vous sentir moins seul(e), à calmer les difficultés éventuelles que vous rencontrez avec vos enfants et empêcher qu'elles ne se cristallisent.

La Maison Bleue gérée par une association 1901, est en grande partie financée par le Conseil Départemental, l'Agglo Valence-Romans, la CAF et les 2 communes d'accueil qui mettent à disposition les locaux.

À Beaumont, la Maison Bleue est ouverte le vendredi de 16 h à 18 h 30 dans les locaux du RPE Espace Dolto, rue du 11 novembre 1918.

À Chabeuil, la Maison Bleue vous accueille le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Farandole, rue des Cerisiers.

Deux accueillants, professionnels de la Petite Enfance sont présents lors de chaque ouverture.



maison-bleue26@orange.fr

Maison de l'enfance La Farandole - 26120 Chabeuil
Mardi de 9 h à 11 h 45

Espace Dolto 26120 Beaumont-lès-Valence
Vendredi de 16 h à 18 h 30

Hors vacances scolaires

COMITÉ DU JUMELAGE

Nous avons eu ces derniers mois, la tristesse de perdre deux amis importants : M. Roger Duboin qui fut le premier président de notre Comité et M. Jean-Claude Arcay. Tous deux membres très actifs et estimés au sein de notre association.

Cette année 2023, nous avons réalisé notre loto avec une bonne participation, dans une ambiance conviviale et festive.

Puis, le 22 février s'est déroulée notre Assemblée Générale. C'est en présence de nombreux adhérents que nous avons fait le compte rendu moral et financier de l'année 2022, suivi par le « verre de l'amitié ». À cette occasion M. Blanchard Michel a remis sa lettre de démission de son poste de trésorier et c'est M. Grégoire Georges qui, dorénavant va le remplacer.

Cette année, encore, le Comité de Jumelage participera au défilé du Corso de Pâques. Un char « Les bals populaires » représentera notre volonté d'être présent à la vie de notre commune.

Du 26 au 28 mai nous allons recevoir nos amis Vétrozains. Nous serions heureux qu'à l'occasion de cette rencontre de nombreux Beaumontois et Beaumontoises viennent rejoindre l'équipe du Comité et adhèrent à notre association.

Nous rappelons que le projet de dessiner une fresque, sur le mur du gymnase, sera réalisé fin mai début juin. Celle-ci sera identique à celle déjà faite à Costigliole-Salluzzo. Elle sera exécutée par les collégiens du collège « Marcelle Rivier », sous la responsabilité de M. Lalande, professeur de dessin du collège.

Il ne faut pas oublier que notre vide-grenier a toujours lieu le 15 août sur le parking de la salle des fêtes.

Comme d'habitude nous serons présents au forum des associations.

C'est le 14 octobre 2023 que nous vous invitons à passer une soirée cabaret festive et conviviale.

Nous profitons de cet article pour rappeler que le Comité de Jumelage organise aussi des activités. Activités qui vont vous permettre de vous détendre, de vous amuser avec de la danse en ligne ou une activité plus culturelle en vous initiant ou pour parfaire une langue étrangère : l'italien.

Un projet pour 2024 est à l'étude : aller en Italie. Pour concrétiser ce projet une petite délégation Beaumontoise devrait se rendre en automne chez nos amis de Costiglio-Salluzzo (ville jumelée).

Venez nombreux et nombreuses rejoindre notre Comité du Jumelage.

M^{me} Milhan (Présidente) au 06 20 91 19 80 ou M^{me} Hugon (secrétaire) au 04 75 59 51 12.

TENNIS CLUB

Belle saison tennistique au club de Beaumont-lès-valence qui affiche une forte progression de ses effectifs, tant chez les jeunes que chez les adultes. L'école de tennis avec un encadrement renforcé permet de recevoir les enfants de 4 à 14 ans avec en plus des cours réguliers, des rassemblements territoriaux et rencontres interclubs. Les nombreuses équipes engagées se sont bien comportées avec notamment la demi-finale DA chez les filles (11/14 ans) coachées par Léo Gasquet.

Chez les adultes, les championnats d'automne, et de printemps actuellement ont vu nos équipes très bien se comporter avec notamment une demi-finale pour l'équipe hommes et une place de finaliste en Coupe des Dames DA 2^e division.

Au niveau des infrastructures qui étaient un peu vieillissantes, le club grâce à l'aide de la municipalité et des sponsors va voir son environnement relooké. Les cours ont été nettoyés, poncés et repeints, le club house et ses abords sont réaménagés.

Pour tous ceux qui veulent « tenter » le tennis, n'hésitez pas à contacter :

Yves Rossard, professeur DE au 06 85 13 56 23
(cours collectifs et cours particuliers) ou Claudine Schockmel, Présidente au 06 83 55 03 41
tennisbeaumontlesvalence@gmail.com





ASSOCIATION FAMILIALE

Nous reprenons maintenant nos activités qui avaient été stoppées à cause du COVID.

En octobre dernier, nous avons organisé la bourse aux vêtements d'hiver qui s'est plutôt bien déroulé sauf un manque important de bénévoles. Nous avons fait avec mais les personnes qui sont venues se sont fait plaisir et nous avec.

Ensuite nous avons fourni pas mal de vêtements à la croix rouge car notre local était resté ouvert et que nous avons un stock important d'articles.

Nous avons aussi préparé des boîtes cadeaux que nous avons déposées à la mairie qui les a distribuées.

Il y a eu aussi le marché de Noël, nous avons offert les papillotes car cette année les mandarines ont été offertes par le « jardin de Provence » primeur à Beaumont-lès-Valence.

À la maison des associations nous reprenons nos cours de couture mais au ralenti car peu de chauffage.

Nous venons de faire, dernièrement, la bourse de printemps. Nous avons eu beaucoup de compliments quant à l'organisation, l'accueil, l'accompagnement et en plus la bonne humeur qui est plaisante pour tous.

Pendant cette bourse nous avons invité pour le repas du vendredi « fin de la bourse » notre doyenne Paulette Despesse qui vient d'avoir 100 ans, toujours en pleine forme. Le bénévolat dans notre association est peut-être un facteur de longue vie « Vive paulette » elle est sur la photo.

Voici la date de la bourse d'hiver : du 17 au 20 octobre 2023 à la salle des fêtes de Beaumont.

Bonnes vacances à tous et à la prochaine fois.



Notre local est ouvert le mercredi après midi de 15 h à 17 h 30 et la couture le vendredi de 14 h à 17 h à la maison des associations.

Contact au 06 07 97 06 31.

L'ASSOCIATION D'ÉCOLE

L'association D'ÉCOLE a débuté l'année 2023 par une vente de boudin confectionné sur place sous le préau de la mairie. Ce fut la troisième édition de cette action maintenant bien ficelée. Cette année, il a été réalisé 110 m de boudin ainsi que 400 caillettes les jours précédents.

Ceci n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de deux parents d'élèves, bouchers de profession, qui ont donné de leur temps et de leur savoir-faire. Ils ont su s'entourer de passionnés ou de novices en soif d'apprendre. Nous tenions encore à remercier chaleureusement Frédéric Aubin et Julien Hahn.

Nous avons poursuivi nos actions avec la soirée SH'BAM qui a réuni une petite centaine de personnes pour se déhancher sur un rythme endiablé tout en gardant son humour et sa bonne humeur ! Un grand merci également à Eve-Alice Malet, professeure certifiée qui a su mettre le feu à cette soirée !

Le bal fluo, incontournable de nos événements, très attendu des élèves, a eu lieu le samedi 1^{er} avril.

Avant de clôturer l'année le vendredi 23 juin avec la fête de l'école, l'association D'ÉCOLE prépare un nouvel événement en extérieur pour début juin... mais il est en cours d'élaboration à l'heure actuelle.

Nous souhaitons une belle fin d'année scolaire à tous les élèves Beaumontois !

Pour rester informés de nos actions : adhérez à notre page Facebook **Decole Beaumontlesvalence**.



CLUB DES 3 RIVIÈRES

2023, un début d'année anxiogène, s'il en est ! Quoi de mieux que de participer aux activités du « Club des 3 Rivières » pour chasser la morosité ambiante. Les 126 adhérents(es) que compte l'association en sont persuadés(es).

Le **lundi** c'est gym le matin et scrabble l'après-midi ; le **mardi** à midi une douzaine de convives se retrouvent et mangent ensemble, même si ce n'est pas de la « haute gastronomie », les échanges sont toujours plus faciles autour d'une table. Le groupe ne demande qu'à accueillir de nouveaux participants (renseignements auprès de Claudine Perrier au 06 79 68 35 48). L'après-midi la traditionnelle belote et les parties de boules (quand le temps le permet) sont toujours très prisées. Enfin le **vendredi**, petites balades autour de Beaumont (matin ou après-midi en fonction des saisons) et tarot de 14 h à 18 h.

Mais les « 3 Rivières », c'est aussi un voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer le 6 juin. Un concours de pétanque en préparation pour le 13 juin qui sera suivi de 3 pique-niques au cours de l'été. Nous voici déjà en septembre avec la participation au « forum des associations » le 3 et le voyage dans les Pyrénées du 24 au 28. D'autres animations ou événements sont en préparation pour la fin de l'année mais compte tenu de l'augmentation des tarifs des voyagistes, le Conseil d'administration a décidé de réduire à 2 par an les voyages en car pour privilégier la proximité et le covoiturage.

N'hésitez pas à venir vous joindre à une équipe « toujours jeune », vos idées seront les bienvenues, les « 3 Rivières », c'est un peu comme dans une auberge espagnole, chacun y apporte ce qu'il peut et y prend ce qui lui convient.





VÉORE XV, CLUB DE RUGBY INTERCOMMUNAL

À la publication de cet article la saison sportive sera terminée. Le club de Rugby intercommunal de Véore XV terminera vraisemblablement à la septième place de la poule, à la limite de la qualification pour la phase finale après une bonne fin de saison grâce à un groupe enthousiaste et soudé. Les nouveaux entraîneurs auront la tâche de le renforcer et de le conduire à la qualification la saison prochaine.

Véore XV organise les 10 et 11 juin à Portes-lès-Valence, le tournoi Armand Rolles, tournoi des écoles de rugby sur invitation, labellisé FFR.

Le club fêtera ses 20 ans sur le terrain de Portes-lès-Valence le 17 juin. Les anciens joueurs désirant y participer peuvent contacter Jocelyne Grand au 06 72 34 68 93. À cette occasion la finale du TOP 14 sera retransmise sur grand écran. Le programme détaillé de la journée sera publié en temps voulu.

Dès la saison prochaine, Véore XV souhaite constituer un pôle jeunes, centre d'entraînement labellisé FFR regroupant tous les jeunes depuis les « baby » jusqu'aux U 19, sur le complexe sportif de Beauvallon qui sera adapté. Ce centre accueillera les jeunes (filles et garçons) licenciés ou futurs licenciés de Véore XV.

Comme la saison dernière Véore XV organise deux « stages rugby été » à Villard de Lans.

Contact et renseignements auprès de Ghislain Agniel au 06 10 67 57 83 ou ghislain.agniel@gmail.com.



LE TIR SPORTIF

Le Tir Sportif Beaumontois compte cette année 17 élèves de 9 à 14 ans dans son école de tir. Dans un stand 10 m équipé de cibles électroniques, 8 nouveaux élèves découvrent le monde du tir : le plaisir de s'appliquer dans le respect des règles de sécurité. Certains, très motivés, ont rejoint les anciens élèves qui se perfectionnent dans un cadre bienveillant. Le plaisir est toujours présent et la volonté de se dépasser reste un moteur d'excellence. En 2023, 11 élèves ont choisi de tenter l'aventure de la compétition et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre les qualifications pour les championnats de France (Montbéliard - mai 2023). Lors des championnats départementaux qui se sont déroulés le 25 mars à Beaumont, ce sont 6 médailles d'or, 2 d'argent et 3 de bronze que ces petits champions en herbe ont récoltées. Le club est fier d'être si bien représenté. Les championnats

régionaux auront lieu les 15 et 16 avril à Beaumont et nos petits tireurs répondront présents !

D'autre part, une commémoration aura lieu, pour célébrer la mémoire de Didier Rosset qui occupait la fonction de Président du Club de Tir Sportif Beaumontois, et qui nous a quitté l'an dernier après avoir occupé la fonction de président pendant 18 ans.



Didier Rosset

NICOLE MARTIN

Patrimoine beaumontois



La commission patrimoine a démarré depuis un an avec un groupe de travail sur le thème « De l'usine Breynat à IBE textiles colors SARL ». Nicole Martin anime cet atelier, accompagnée de Chantal Gensel (généalogiste et Présidente des Amis du vieux Beaumont), Idelette Drogue Chazalet (archiviste à Bourg-lès-Valence), Bruno Drogue (informaticien), Isabelle Boulay (archiviste aux archives départementales de Valence) et Philippe Bouchardeau (historien à l'initiative de cet atelier).

Nous avons 3 objectifs : recueillir, conserver et valoriser les traces, l'histoire et la mémoire des femmes et des hommes du site de l'usine Breynat.

Nous avons au cours de nombreuses réunions rencontré des anciens salariés, des habitants dont les parents, grands-parents y ont travaillé. Tous et toutes, par leur mémoire, leurs souvenirs enrichissent et font fructifier cet atelier. Chacun se raconte, s'exprime sur ces moments de vie au travail. Un souvenir en appelle un autre.

Plusieurs récits de vie de travail sont déjà consignés en écriture.

Des photos, des objets bien conservés à la maison sont photographiés et numérisés pour constituer le patrimoine de cet atelier.

Le travail des archivistes aide à retracer les événements antérieurs pour comprendre notre présent.

Pour valoriser cet atelier et le porter à la connaissance de tous, plusieurs projets de communication et de partage sont envisagés : exposition /conférence, publication d'un livre, journées du patrimoine 2023.

Les personnes ayant un lien avec ce groupe de travail sont les bienvenues pour venir y participer et témoigner de leur vécu.

CONTACT ET INFORMATIONS

Chantal Gensel 04 75 60 02 02

Nicole Martin 06 83 87 02 84

Accueil mairie 04 75 59 54 55



MJC

Événements

Les 2 événements faits par la MJC lors de ce premier semestre ont été un véritable succès.

Le loto qui démarre toujours la nouvelle année, a fait carton plein, ainsi que le retour du carnaval des enfants, qui séduit toujours autant les beaumontois.es, petits et grands.

La MJC tient énormément à sa commune et ses habitants, et par le biais de ces événements et ceux à venir, nous œuvrons dans le but de vous proposer des moments conviviaux, festifs et mémorables.

Événements à venir : fête de la MJC, fête de la musique, La Beaumontoise, la braderie aux jouets, etc. (voir agenda).

Retour sur le loto

Le loto est un événement très important pour la MJC. Le 7 janvier dernier, s'est tenue à la salle des fêtes, une édition réussie. Près de 400 personnes ont répondu présents, et ont tenté leur chance de remporter les nombreux lots proposés (TV écran plat, console de jeux, petit électroménager, etc.).

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires pour le soutien apporté, et merci à tous les acteurs présents lors de cette journée.

Retour sur le carnaval

2020, 2021, 2022... autant d'années de déception et de frustration pour les enfants et parents habitués à cette tradition qu'est le carnaval des enfants. 3 ans de disette en raison de la crise sanitaire.

Le 24 mars 2023 dernier, a marqué le retour de cet événement tant attendu par les enfants.

Les membres de la MJC et les enfants de l'accueil de loisirs, ont œuvré ensemble pour la création de M. Caramantran.

Pour dénoncer tous les malheurs survenus ces derniers temps, c'est tout logiquement que M. Caramantran a pris la forme du Coronavirus (voir photos).

Cet événement a rassemblé beaucoup de monde. Les enfants de Beaumont se sont retrouvés à l'école primaire, où un goûter leur a été offert. Un stand de maquillage était également à disposition pour tous.

Le défilé s'est déroulé, dans la joie et la bonne humeur, dans les rues de la commune (de la rue des remparts, en

passant par la place de l'Église/Temple, puis une halte aux Sérénides, et terminer le cortège à la salle des fêtes).

En attendant la mise à feu de M. Caramantran, un autre stand goûter ainsi qu'un stand de jeux en bois étaient à disposition des enfants.

À la tombée de la nuit, le procès pouvait enfin avoir lieu, et Monsieur Coronavirus s'est embrasé, emportant avec lui, tous les maux du monde.

Merci aux bénévoles, aux écoles et enfants de l'accueil de loisirs pour avoir fait de ce moment, une réussite et une grande satisfaction pour tous.

Merci à nos partenaires pour les dons et soutiens apportés. Sans vous cet événement n'aurait pu avoir lieu.

Accueil de loisirs

Nous accueillons les enfants de 3 à 13 ans à l'espace Dolto les mercredis et les vacances scolaires. **Accueil des enfants de 7 h 45 à 9 h puis départ de 17 h 30 à 18 h pendant les vacances.**

Horaires spécifiques pour les mercredis (attention modifications !) : les matins avec repas de 7 h 45 à 13 h 30, les après-midis sans repas de 13 h 30 à 18 h ou journée de 7 h 45 à 18 h.

De nombreuses activités sont organisées par l'équipe d'animation mais les enfants peuvent aussi proposer d'autres activités qui seront réalisées selon les possibilités.

Vacances d'hiver 2023

Les enfants étaient accueillis à l'accueil de loisirs du 6 au 17 février.

Une moyenne de trente enfants était venue chaque jour, s'amuser autour des différentes activités proposées, sur le thème : les continents.

Une sortie luge à la station de Lans en Vercors a été organisée le mercredi 8 février. Les enfants ont également assisté à une animation multimédia à la Médiathèque. Enfin, pour clore cette période, tous les enfants étaient invités à venir dégustés.

Les vacances d'hiver se sont donc terminées dans une ambiance festive et colorée.

À l'heure où nous écrivons cet article, les vacances de Printemps sont en cours de préparation.

Bénévolat

Comme de nombreuses structures, la MJC a plus que jamais besoin de soutien, de nouveaux bénévoles. N'hésitez donc pas à nous rejoindre. Vous serez accueillis à bras ouverts !

Agendas

- Assemblée générale le 29 juin 2023 ;
- Fête de la MJC du 6 au 15 juin 2023 ;
- Fête de la musique le 23 juin ;
- Forum des associations le 3 septembre 2023 ;
- La Beaumontoise le 7 octobre 2023 ;
- Braderie aux jouets le 12 novembre 2023.

Horaires d'accueil au public

Périodes scolaires

Mardi : 15 h - 17 h

Vendredi : 15 h - 17 h

Samedi : 9 h 15 - 11 h 45

Périodes vacances scolaires

Lundi : 14 h - 17 h

Jeudi : 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h



ŒIL DE DAN PHOTOGRAPHE



Natif de Beaumont-lès-Valence, Dan s'intéressera très jeune à la photo, armé d'un petit appareil Kodak argentique. S'ensuivront l'acquisition de différents appareils Reflex au fur et à mesure qu'il grandira.

Il découvrira la magie du labo photo installé dans la salle de bains de la maison familiale et se perfectionnera durant plusieurs années.

Il passera de longues nuits dans son labo à tirer des photos. Les images d'abord négatives projetées sur du papier photo par un agrandisseur, se transformeront progressivement en photos en passant dans des bains de produits chimiques, avant de sécher accrochées à des pinces à linge.

Le numérique fera alors son apparition, adieu le labo photo et sa magie, fini les longues heures dans le noir à jouer au magicien.

La couleur ne reflétant pas ce qu'il souhaite faire ressortir dans ses photos, il optera principalement pour le noir et blanc lui permet de faire passer plus d'émotions. Pratiquant la photo de rue, shootant au gré de ses envies et de ce que son œil captera. Son rêve fou serait de se faire greffer un appareil photo à la place de l'œil.

Plusieurs expositions à son actif, dont un passage par la mairie au mois de février dernier. Il nous propose de récidiver cet été à Beaumont-lès-Valence ; en exposant des œuvres éphémères sur les murs du village, photographies des commerçants et de leur échoppe.

« La photographie en noir et blanc est celle qui raconte des aventures en couleurs. » Remy Donnadieu

COMITÉ DES FÊTES

Le Corso de Pâques Le soleil était au rendez-vous

Les festivités pascales ont commencé dès le jeudi soir avec la traditionnelle visite des chars se résumant en un seul lieu : le local du Comité des fêtes. M. le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux ont pu découvrir en avance tous les chars du défilé avec leurs bénévoles. Toutes les équipes ont reçu un diplôme et une récompense. Cette année a vu à nouveau un char des classards sous l'impulsion de Milla et le comité leur a remis un fanion à leurs prénoms.

Pour le côté historique de la fête, nous rappelons que la première a eu lieu à l'initiative des classards de 1910...

Chaque année ils étaient représentés jusqu'en 1989 et depuis il n'y avait plus de char de la Classe ! Nous espérons que cette vieille tradition perdure à nouveau...

Vendredi soir à la salle des fêtes, le Comité recevait les sponsors, les bénévoles, les comités de fêtes voisins, Loriol et Portes-lès-Valence entre autres, sans qui nous ne pourrions pas assumer tous les postes que demande une telle organisation. Nos Miss 2023 - Mélysande Bert, Élise Bobichon et Léna Morin - ont reçu beaucoup de cadeaux de la part des comités et des associations, auxquels elles ne s'attendaient pas !

Samedi après-midi, sur le parvis de la salle des fêtes, des jeux gratuits pour les enfants ont été très appréciés comme le maquillage et le sculpteur sur Ballons. Le vent est venu perturber l'installation prévue mais tous s'est déroulé dans la bonne humeur. Chaque enfant a reçu des bonbons de Pâques en récompense de leurs efforts.

Le défilé nocturne a été suivi d'une soirée D'Compress très dense.

La visite traditionnelle chez M. le Maire, le dimanche matin, s'est poursuivie par la dégustation des bugnes et du vin blanc, sur la place du marché et le défilé de l'après-midi s'est déroulé sous un soleil printanier enveloppant les chars d'une lumière sans pareille. Tous étaient très entourés par leurs bénévoles et les enfants toujours plus nombreux ont fait la fête comme les grands. La Lustig Music d'Annemasse ouvrait le défilé suivi par 15 chars et plusieurs groupes musicaux.

À 17 h, tous ces groupes musicaux ont offert un concert gratuit sur le parvis de la salle des fêtes, tandis que la fête foraine faisait le plein. La soirée s'est terminée par un D'Compress qui n'a pas eu beaucoup de succès, tous très fatigués du défilé de l'après-midi et attendant celui du lendemain.

Car toujours dans la tradition, la visite aux communes voisines de Montmeyran, Montéleger et Beauvallon termine les festivités du Corso.

Ces quatre jours de fêtes nécessitent beaucoup de main-d'œuvre pour la bonne organisation, beaucoup de bras, beaucoup d'aide. Nous faisons le maximum pour que chacun s'amuse et profite de la fête à tous les niveaux ; Il faut remercier une fois encore les services municipaux qui mettent tout en œuvre pour assurer votre sécurité, les comités de Loriol et de Portes-lès-Valence qui viennent en renfort, tous les bénévoles qui en plus de leurs chars, viennent tenir les buvettes de bals, les entrées. Sans eux nous ne pourrions pas assumer tous les postes nécessaires. Alors c'est un grand MERCI que nous leur adressons.

Vous voulez que le Corso continue ?

Si vous voulez vous investir dans la vie du village, venez nous rejoindre car nous avons toujours besoin de sang neuf !

CONTACT

Jean-Marc Osternaud
jmosternaud50@gmail.com

Martine Vigny
martine.vigny@free.fr





Classards



Remise des cadeaux aux Miss



Les Miss



Jumelage



Bacchus

MÉDIATHÈQUE

Quelques infos sur la Médiathèque à faire paraître dans la revue communale.

La Médiathèque est installée 12, allée des Pins, juste derrière la pharmacie.

Jours et heures d'ouverture :

- Mardi : 16 h à 18 h
- Mercredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi : 16 h à 18 h
- Vendredi : 16 h à 18 h 45
- Samedi : 9 h à 12 h

La cotisation annuelle (de date à date) est de 20 euros à partir du 4 avril 2023 pour les adultes Agglo, et gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans voire plus, si étudiants.

Le prêt est illimité et pour un délai de 4 semaines, renouvelable si le livre n'est pas réservé.

La Médiathèque fait partie du réseau de la lecture publique de Valence Romans Agglo.

Ce qui vous permet de prendre et rendre vos livres dans n'importe laquelle de ses 13 médiathèques.

Une équipe de 18 bénévoles se fera le plaisir de vous y accueillir, de répondre à vos besoins et vos envies.

N'hésitez pas à franchir le pas !

Voici une date à retenir : le vendredi 2 juin à 18 h, nous recevons Lucie Carrasco.

Elle est valentinoise, styliste et voyageuse. Vous l'avez certainement déjà vue !

Venez nombreux ! Pensez juste à vous inscrire, c'est gratuit.

Fermeture estivale : jeudi 13 juillet au 15 août 2023. Réouverture le 16 août.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au 04 75 59 76 74 ou à nous envoyer un mail à mediatheque.beaumont@valenceromansagglo.fr

BEAUMONT NOUS RETROUVER

Genèse d'un évènement

C'est début mars 2022 qu'a été évoquée une cuisson écologique découverte par l'une d'entre nous et qui méritait d'être promu sous une forme restant à définir.

Cette idée fit son bonhomme de chemin à la vitesse d'une cuisson lente jusqu'à l'automne de la même année. À cette époque il fallait arrêter la programmation 2023. L'idée refit surface et après multiples synthèses d'une vingtaine de rencontres il fut convenu d'un week-end dénommé **Cuire, cuisiner, manger autrement**. D'abord une **conférence** sur la nutrition puis le dimanche un **salon découverte** avec exposants et animations pour des produits et des modes de préparation respectueux de l'environnement et soucieux du bien-être de tous. Sans oublier un **brunch matinal**.

Pour en arriver à la concrétisation il fallut : engager une centaine de contacts, gérer un plan communication, contrôler les périodes de stress, gérer la lutte fraternelle entre quiz et tombola, nourrir le **brunch** de produits en lien avec la thématique, planifier les multiples tâches en y affectant les bonnes volontés, gérer les impondérables de dernières minutes, préparer le mode de réservation et le contrôler... Tout cela mené avec entrain et enthousiasme par une bande de gamins(nes) de 60 ans et plus.

Le succès (du monde et plus de 100 **brunchs** servis) nous encourage à envisager une édition 2024. D'ici là il y aura eu une **Comédie musicale** le 11 juillet, le projet de haut vol **Ça me dit jeux** le 1^{er} octobre et un **concert symphonique** le 10 novembre.



PRODUCTEURS PRÉSENTS SUR LA PLACE DE LA MAIRIE TOUS LES VENDREDIS DE 16 h 30 À 20 h.

MAI

Samedi 13
Conférence les Pléiades
MDA, 10 h.

Lundi 15
Don du sang
15 h à 19 h.

Jeudi 18
Vide-grenier
Parking de la salle des fêtes.

Mardi 23
Réunion publique sur la gestion des déchets
Salle des fêtes, 17 h.

Vendredi 26 au dimanche 28
Salon de l'habitat et des énergies
Salle des fêtes.

JUIN

Mardi 6 au samedi 10
Fête de la MJC
Salle des fêtes, gymnase, MDA, salle Cerdan.

Dimanche 11
Marché artisanal
Parc de Lorient, comité des fêtes.

Vendredi 23 FÊTE DE LA MUSIQUE
Sous réserve d'annulation.

JUILLET

Vendredi 7 FESTIV'ÉTÉS

Vendredi 14 FEU D'ARTIFICE, BAL

Vendredi 28 CINÉMA PLEIN AIR

Samedi 29
VISITE DE BEAUMONT « BY NIGHT »
Organisée par l'agglo, 20 h.

AOÛT

Lundi 7 au samedi 12
Biking-man
Course cycliste.

Mardi 15
Vide-grenier
Comité de jumelage, parking de la salle des fêtes.

SEPTEMBRE

Dimanche 3
FORUM
Salle des fêtes, 10 h à 17 h.

Samedi 9
Soirée country
Belmont Country, salle des fêtes.

Dimanche 17
Vide-grenier
Comité des fêtes, parking de la salle des fêtes.

Samedi 23 et dimanche 24
Bourse aux livres
MJC, salle des fêtes.

Samedi 30
Ça me dit jeux
Beaumont nous retrouver, salle des fêtes.

OCTOBRE

Lundi 2 au mercredi 4
Semaine bleue

Samedi 7
Course la Beaumontoise
MJC.

Samedi 7 et dimanche 8
Chemin des artistes
Salle des fêtes.

Samedi 14
Cabaret
Comité de jumelage, salle des fêtes.

Lundi 16 au vendredi 20
Bourse aux vêtements d'hiver
Association Familiale, salle des fêtes.

Samedi 21
Concours de belote
Club des 3 rivières.

Lundi 23
Don du sang
15 h à 19 h.

Dimanche 29

Vide-grenier
Comité des fêtes, parking de la salle des fêtes.

Mardi 31
Bal des classards
Comité des fêtes, salle des fêtes.

NOVEMBRE

Samedi 4
Loto
Amicale boules, salle des fêtes.

Vendredi 10
Concert symphonique
Beaumont nous retrouver, salle des fêtes.

Samedi 11
Commémoration du 11 novembre

Dimanche 12
Braderie aux sports et aux jouets
MJC, salle des fêtes.

Vendredi 17
Spectacle
Médiathèque, salle des fêtes.

Vendredi 24
Téléthon
Comité de jumelage, salle des fêtes.

DÉCEMBRE

Samedi 2
Loto
Radio Festival, salle des fêtes.

Samedi 2
Kids party
MJC, espace Veyranne de 17 h à 22 h

Samedi 9
Pièce de théâtre
ASBB, salle des fêtes.

Mardi 5 COMMÉMORATION

Vendredi 15
Repas de Noël
Club des 3 rivières, salle des fêtes.

Dimanche 31
Réveillon
Comité des fêtes, salle des fêtes.

YVES SANGUARD

Adjoint Urbanisme aménagement de la commune



J'ai le plaisir de vous informer des projets d'aménagement devant se concrétiser dans l'année à venir sur le territoire communal. Deux autres projets concernant des créations ou extensions de commerces sont à l'étude et la commune les soutient. Notre centre-ville en sera davantage attractif et actif ! Je devrais pouvoir vous les présenter dans le prochain écho beaumontois !

En matière d'urbanisme j'aborde le délicat sujet des incivilités et je vous fais part de la difficulté des artisans à s'installer à Beaumont-lès-Valence.

DU CÔTÉ DE L'AGGLO... CIC, CSE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Le bornage des futurs **champs d'inondation contrôlée de l'Écoutay (CIC)** vient d'être réalisé. Leur construction, autorisée par Arrêté préfectoral, avait donné lieu à une enquête publique en 2019. Nous venons d'obtenir un accord pour l'élargissement d'un mètre du chemin des Foulons et l'agrandissement du parking. La chaussée sera refaite (par l'Agglo) au terme du chantier (environ 2 ans). La végétalisation actuelle du parcours des planètes (Les Pléiades) sera conservée ①.

L'implantation des **conteneurs semi-enterrés (CSE)** destinés à remplacer nos poubelles (à déchets ménagers non triables) dès le 1^{er} juillet 2023 a été discutée par la commune qui continue à faire supprimer ou modifier les points d'apports jugés trop dérangeants ou accidentogènes. **Le plan proposé est évolutif** ①.

Sur notre commune, au 1^{er} avril 2023, **l'extinction des points lumineux** est effective à 84 %. 134 d'entre eux nécessitent encore un apport de lumière la nuit. Parallèlement, l'Agglo poursuit le remplacement des ampoules à forte consommation par des LED. Des détecteurs de présence équipent et équiperont progressivement les éclairages périphériques de la ville.

DÉPLACEMENTS DOUX (VÉLOS, PMR, PIÉTONS)

La commune agit pour encourager l'usage du vélo en sécurisant sa pratique. Pour cela et depuis mars 2021, un groupe de Beaumontois volontaires a élaboré l'esquisse d'un plan communal de déplacements doux. Nous le voulions complémentaire du plan intercommunal (PVI), financé par Valence Romans Agglo (VRD), prévu pour relier Montéleger/Montmeyran et Valence. VRD s'étant rangé à nos propositions, les études techniques des aménagements ont pu être réalisées. Elles restent en attente de l'aval technico-financier de VRD et de

la validation technique du département pour ce qui concerne les traversées des routes départementales ①.

APPEL À VOLONTAIRES

La qualité d'un projet repose sur la diversité des opinions, des préoccupations (sécurité, formation des jeunes...), des envies (fête du vélo ?), sur la diversité des savoir-faire (atelier collaboratif réparation ?).

Un élargissement du groupe mobilité est envisagé.

Intéressé ? Merci de vous signaler en mairie.

Les participants actuels sont remerciés pour leur participation régulière et la qualité des échanges tout au long de ces derniers mois.

RUE MARTHE RIOTON ET PLACE HÉLÈNE GRAIL

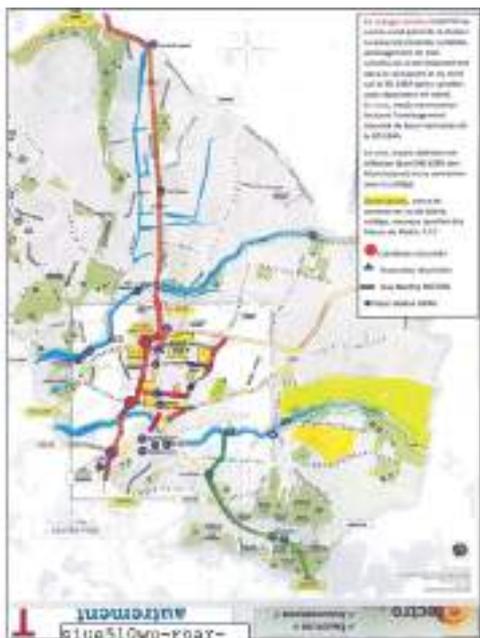
La **réfection de la rue Marthe Rioton** ① sera effective dès 2023 au terme des travaux d'entretien des réseaux en cours. Ce projet prend en considération le ralentissement des véhicules au niveau de l'école maternelle, la matérialisation de cases de stationnements du côté école et de son parking (et non comme actuellement), la réfection des trottoirs et la plantation d'arbres.

La façade du collectif de la **place Hélène Grail** ① a été refaite par son propriétaire. Cet embellissement très apprécié, sera poursuivi en 2024 avec la réfection de la Place communale. Sous réserve des derniers accords en attente, elle sera en partie désimperméabilisée et végétalisée. Ainsi les eaux pluviales de toiture de l'immeuble et ceux de la place alimenteront la nappe (les ruissellements par forte pluie dans la rue des Faures seront supprimés) et le bien-être des habitants sera mieux pris en compte. En particulier lors des chaleurs estivales (limitation de l'échauffement du sol).

APPEL À VOLONTAIRES

La qualité du projet repose sur le bon choix des arbres et plantes qui doivent résister aux coups de chaleurs et aux sécheresses, ne pas dégrader les revêtements et être économes en entretien pour nos services.

Vous êtes un amateur éclairé ?
Merci de vous signaler en mairie.



❶ Des plans détaillés et agrandis des CSE, des tracés « mobilité » et des travaux de la rue M. Rioton sont disponibles sur les panneaux à l'arrière de la mairie et sur le site internet de la mairie.

URBANISME : NOTRE ARTISANAT EN DIFFICULTÉ !

La demande de locaux ou de terrains émanant d'artisans désireux de s'installer ou de s'agrandir est forte sur notre commune. Le besoin est là mais notre collectivité ne dispose pas de terrains ni de locaux disponibles (*) ce qui empêche leur accueil ou le développement de leur activité. Les zones dédiées (ZA) sont pleines. En créer une nouvelle nécessite une révision du PLU. Dans cette hypothèse des terres agricoles seraient consommées (sous réserve de l'aval des autorités très protectrices en la matière), une enquête d'utilité publique serait obligatoire. Cette révision semble inévitable dans les prochaines années. Pour l'heure il s'agit de répondre à un besoin immédiat et récurrent.

(*) excepté un local compartimenté d'environ 80 m² à totalement rafraîchir place Hélène Grail.

APPEL À VOLONTAIRES

Afin d'aider, si possible, l'installation d'artisans sur notre commune, un appel est lancé en direction des propriétaires d'un terrain, d'un local ou d'un logement libre. C'est votre cas ?
Merci de vous signaler en mairie.

URBANISME ET CIVISME

Notre cadre de vie est un bien commun que protège le civisme de chacun (respect de la collectivité dans laquelle je vis, de ses conventions et de ses règles écrites (PLU, code de l'urbanisme...) ou non écrites, destiné à réguler et faciliter notre vie en société) :

- **109 des 352 piscines** présentes sur le territoire communal (31 %) ne sont pas déclarées. Ces constructions illégales font l'objet d'une régularisation de la taxe foncière par les services de l'état (DGFiP). À ce non perçu par notre commune s'ajoute la perte de la taxe d'aménagement pour nos finances communales ;
- **des dizaines de murs** de clôture, plusieurs façades de maisons ne sont pas enduites (obligatoire) et dégradent l'esthétique de notre bourg ;
- **plusieurs constructions sont illégales** (locaux agricoles transformés en habitation, ...) **ou non conformes** au permis accordé (implantation non respectée, imperméabilisation de sol interdite...).

Je suis parfois heurté par certaines de ces attitudes qui relèvent du non-respect de notre collectif beaumontois. La municipalité se doit de préserver au mieux les intérêts communs d'autant que préventivement et depuis le début du mandat nous nous voulons impliqués et réactifs pour aider les porteurs de projets d'urbanisme.

Au titre de l'équité entre les administrés, et pour limiter ce type de constats, des actions ont d'ores et déjà été engagées.

Ainsi, en application du code de l'urbanisme nous exerçons des contrôles des constructions (*). À ce jour une centaine. Ils ont, pour certains, révélé des manquements aux autorisations accordées (permis de construire, déclarations préalables) donnant lieu à des constats suivis de mise en demeure pour mise en conformité, des arrêtés interruptifs de travaux voire des procès-verbaux (transmis au procureur de la République).

(*) Les récolements se font sur rendez-vous ou depuis la voie publique dans les cas possibles. Il vous est rappelé l'obligation réglementaire de déposer une déclaration, dite DAACT, en fin de travaux. Le récolement et l'attestation de non-contestation qui en découlent sont au bénéfice du demandeur lors de la vente ou de la transmission de son bien.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 11 mai 2022

Cession de l'Auberge de la Tour

La commune est propriétaire d'un immeuble sis rue du 11 novembre 1918 sur la parcelle cadastrée BA 294,

Considérant que ce bien appartient au domaine privé de la commune et peut être aliéné,

Considérant les nécessités budgétaires de la commune,

Considérant qu'une offre a été faite pour l'acquisition de ce bien au prix de 170 000 euros,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'aliéner ce bien au prix de 170 000 euros ;
- d'autoriser le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cette propriété et à signer toutes les pièces nécessaires ;
- dit que la recette sera inscrite au budget de l'exercice correspondant.

Reprise des espaces communs du lotissement Équinoxe

Vu la convention signée le 21 octobre 2021 entre la commune et la société Drôme Ardèche Immobilier,

Vu la demande de rétrocession formulée par la société Drôme Ardèche Immobilier,

Considérant que la convention citée a pour objet l'engagement par la société Drôme Ardèche Immobilier à rétrocéder les voiries et espaces communs du lotissement Équinoxe à la commune de Beaumont-lès-Valence,

Considérant que la commune ainsi sollicitée n'a pas l'obligation d'intégrer les voies privées de lotissement dans le domaine communal. Lorsqu'elle accepte cette intégration après délibération du conseil municipal, la commune prend à sa charge tous les frais à venir d'entretien, de réparation et de réfection des voies et réseaux,

Considérant que la reprise des réseaux d'éclairage public, d'assainissement et des eaux pluviales nécessite un audit et l'accord de Valence Romans Agglomération, compétente en la matière,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, sous condition que toutes les conditions juridiques, administratives et techniques (notamment l'état des réseaux, espaces et voiries repris) soient remplies :

- d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession des voiries et espaces communs du lotissement Équinoxe ;

- d'autoriser le Maire à effectuer les démarches administratives, et à signer les actes nécessaires pour le classement et l'intégration dans le domaine public communal, des voies et réseaux du lotissement Équinoxe ;

- que les frais y compris l'établissement des actes seront à la charge exclusive de la commune.

Séance du 6 juillet 2022

Demande de subvention - Gymnase : étanchéité de la toiture et éclairage LED

Des travaux sont nécessaires au gymnase : étanchéité de la toiture et changement de l'éclairage pour passer aux LED.

Conformément à la délibération adoptée lors du Conseil municipal du 23 février 2022 (délibération n°0502232022), l'opération « Gymnase : étanchéité de la toiture et éclairage LED peut bénéficier de subventions de l'État, de Département et du SDED suivant le plan de financement suivant :

DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	TAUX
Relamping avec système LED	21 172 €	DETR/DSIL (État)	21 717,50 €	50 %
Étanchéité toiture	22 263 €	Département	8 687 €	20 %
		SDED	4 234,40 €	9,7 %
		Reste à charge communal	8 796,10 €	20,3 %
TOTAL	43 435 €		43 435 €	100 %

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve ce plan de financement ;
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document permettant l'obtention de ces subventions.

Demande de subvention - Changement de menuiseries et huisseries

Les menuiseries et huisseries des appartements communaux, situés au-dessus de l'école élémentaire Pierre Mendès France, nécessitent d'être changées pour le confort des locataires mais également pour des économies d'énergie. Dans ce cadre, des travaux sont prévus dans trois appartements en 2022.

Conformément à la délibération adoptée lors du Conseil municipal du 23 février 2022 (délibération n°0402232022), l'opération « Changement des menuiseries et huisseries » peut bénéficier de subventions du SDED suivant le plan de financement suivant :

DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	TAUX
Changement menuiseries et huisseries	16 000 €	SDED	8 000 €	50 %
		Reste à charge communal	8 000 €	50 %
TOTAL	16 000 €		16 000 €	100 %

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve ce plan de financement ;
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document permettant l'obtention de ces subventions.

Demande de subvention - Changement du système d'éclairage et mises aux normes informatiques de l'école maternelle Charles Perrault et de la cantine

Des travaux sont nécessaires à l'école maternelle Charles Perrault ainsi qu'à la cantine : changement de l'éclairage pour passer aux LED et mise aux normes informatiques.

Conformément à la délibération adoptée lors du Conseil municipal du 30 mars 2022 (délibération n°0303202022), l'opération « Changement du système d'éclairage et mise aux normes informatiques de l'école maternelle Charles Perrault et de la cantine » peut bénéficier de subventions de l'État, de Département et du SDED suivant le plan de financement suivant :

DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	TAUX
Relamping avec système LED	41 532 €	DETR/DSIL (État)	19 337,40 €	42 %
Mise en réseau informatique	4 541 €	Département	9 214,60 €	20 %
		SDED	8 306,4 €	18 %
		Reste à charge communal	9 214,60 €	20 %
TOTAL	46 073 €		46 073 €	100 %

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve ce plan de financement ;
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document permettant l'obtention de ces subventions.

Autorisation de signature d'un marché de fournitures courantes - Confection et livraison en liaison froide des repas pour le service de restauration scolaire de l'école maternelle (Charles Perrault) et de l'école élémentaire (Pierre Mendès France)

Dans le cadre du service de restauration scolaire proposé aux enfants des deux écoles municipales, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour un marché de fournitures de repas en liaison froide, en procédure adaptée (MAPA) pour une durée de deux ans (1^{er} septembre 2022 au 31 août 2024).

Suite à l'analyse des offres, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit marché avec le candidat proposant l'offre la mieux-disante au vu des critères et sous-critères de jugement pondérés, à savoir, la société API Restauration.

Considérant que la Commune souhaite, pour son service de restauration scolaire, faire appel à un prestataire pour la fourniture des repas en liaison froide ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec la société API Restauration le marché de fournitures de repas en liaison froide ci-dessus référencé ;
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches, d'adopter toutes mesures et de signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Constitution et adhésion au groupement de commandes entre la Commune de Beaumont-lès-Valence et les Communes de Malissard et Montmeyran concernant les travaux de voirie (2023-2026)

Vu le projet de convention constitutive du groupement à intervenir,

Considérant que le Code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes, qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats,

Considérant que la Commune de Beaumont-lès-Valence et les Communes de Malissard et Montmeyran présentent des besoins similaires en matière de travaux d'entretien de la voirie,

Dès lors, il apparaît opportun de constituer un groupement de commandes afin de sélectionner un prestataire commun en charge de réaliser des travaux d'entretien de la voirie.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX (SUITE)

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider la constitution d'un groupement de commandes pour les travaux de voirie entre la Commune de Malissard et les Communes de Beaumont-lès-Valence et Montmeyran et d'y adhérer ;
- de désigner la Commune de Malissard en tant que coordinatrice du groupement de commandes de travaux de voirie ;
- d'approuver la convention précisant le fonctionnement et les obligations des membres du groupement de commandes de travaux de voirie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- de désigner Monsieur le Maire, Cyril Vallon comme représentant titulaire et Philippe Beauvain comme représentant suppléant à la commission des marchés pour cette seule consultation.

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Commune de Beaumont-lès-Valence et Valence Romans Déplacements pour l'aménagement des itinéraires cyclables du Plan Vélo Intercommunal sur le territoire de la Commune

La Commune est sollicitée par Valence Romans Déplacement (VRD) pour signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. Elle concerne les études et les travaux d'aménagement d'un tronçon cyclable Nord-Sud sur le territoire communal dans le cadre du Plan Vélo Intercommunal tel que présenté sur le plan annexé.

Cet aménagement est destiné à relier la voie verte récemment créée au Sud du chemin du Tacot au giratoire Nord sur la RD538a (Quartier les Moriettes).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document s'y afférant.

LE DÉBROUSSAILLAGE, C'EST MAINTENANT !



Le feu de forêt est une préoccupation forte dans la Drôme et notre commune n'échappe pas à la règle. Il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes.

L'article L134-6 du Code Forestier impose un débroussaillage de sécurité dont le double objectif est de prévenir tout départ de feu qui pourrait se révéler catastrophique, et d'affaiblir l'intensité d'un feu menaçant les habitations.

Pourquoi est-ce important ?

Pour protéger, vous et vos biens.

En effet :

- l'intensité du feu diminue lorsqu'il arrive donc une zone débroussaillée, il sera maîtrisé plus facilement ;
- les services de secours pourront intervenir plus rapidement et avec un maximum de sécurité ;
- si toutefois le feu venait à passer, passant plus vite, les dégâts occasionnés seront moins importants.

Qu'est-ce qu'un débroussaillage ?

Un débroussaillage efficace sous-entend :

- éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches ;
- couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres ;
- espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas ;

- élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 m ;

- se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant.

En aucun cas, débroussailler signifie couper tous les arbres !

Quels terrains sont concernés ?

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à moins de 200 m de terrain en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations ou reboisements.

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage doit être effectué par la personne qui occupe les lieux, pour sa propre sécurité, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier.

Pour les habitations groupées ou les lotissements, le débroussaillage incombe à l'occupant et le débroussaillage des parties communes au syndic ou au gestionnaire de l'ensemble collectif.



LA POLICE MUNICIPALE, AU SERVICE DE LA POPULATION

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sous la responsabilité du Maire qui exerce ses pouvoirs de police. Elle exerce ses fonctions au plus près de la population.

Les missions de la police municipale sont très nombreuses et se divisent en trois catégories :

- les missions de police judiciaire ;
- les missions de police administrative ;
- les missions des agents de Police Judiciaire Adjointes.

Les missions de police judiciaire

Les missions de la police municipale sont en partie judiciaires. Cela signifie qu'elles ont un but répressif. Les agents de police municipaux doivent constater et chercher les auteurs des infractions. Dans cet objectif, leur travail est de :

- faire respecter les arrêtés de police pris par le maire, et rédiger des procès-verbaux de contravention le cas échéant ;
- verbaliser les propriétaires de chiens dangereux qui ne respectent pas la loi ;
- lors d'une manifestation publique ou à l'entrée d'un bâtiment communal, inspecter visuellement et fouiller (avec l'autorisation du propriétaire) les sacs et bagages ;
- verbaliser en cas de constatation d'incivilités telles que : dépôt d'ordures dans la nature, tapage nocturne, animaux dangereux en liberté, etc.

Les missions de police administrative

La police administrative a un but préventif. Elle est sous la direction du Maire de la commune, qui doit lui-même rendre des comptes au Préfet. Dans cet objectif de prévention, les missions de la police municipale sont de :

- maintenir la salubrité publique : lutter contre le dépôt sauvage d'ordures, éviter les épidémies, organiser la collecte des déchets, etc. ;
- veiller à la sécurité des habitants et des biens : surveillance de bâtiments publics, d'écoles, etc. ;

- sécuriser les lieux et la population, puis contacter les secours en cas d'accidents ou de catastrophe naturelle ;
- maintenir l'ordre sur la voie publique lors de manifestations ou de regroupement en tous genres ;
- veiller à la tranquillité publique, cela concerne toutes les nuisances : nuisances sonores (musique, aboiement), troubles du voisinage, rassemblement nocturne, etc.

Les missions de l'agent de police judiciaire adjoints

Les policiers municipaux sont aussi des Agents de Police Judiciaire Adjointes. Dans le cadre de ces fonctions-là, les APJA se doivent de :

- seconder les officiers de police judiciaire ;
- informer leurs supérieurs de tous les délits, crimes ou contraventions dont ils sont témoins ;
- recueillir les commentaires du contrevenant lors de la rédaction d'un procès-verbal ;
- constater les infractions à la loi pénale et collecter toutes les preuves nécessaires pour en découvrir les auteurs ;
- rédiger des contraventions en cas de non-respect du Code de la route.

La police municipale assure aussi de nombreuses patrouilles de surveillance et des missions de conseil auprès des habitants et des élus.

Depuis le début de l'année les infractions comptabilisées sont de 116 dont 38 pour le stationnement, 15 abandons d'ordures et de déchets et 24 circulations en sens interdit.

La fonction de policier municipal est assurée par Emmanuel Rivollier en poste depuis 4 ans à Beaumont les Valence. Il en est à sa 5^e affectation depuis l'obtention du concours en 1996.

Pour information la brigade de gendarmerie de Chabeuil a comptabilisé sur 2022 à Beaumont-lès-Valence :

- 250 infractions sécurité routière ;
- 177 interventions (tapages, accidents, violences intrafamiliales....) ;
- 54 actes de délinquance (Cambriolages, vols véhicules, dégradation...) avec un taux de résolution de 75 % sur le secteur de compétence de la brigade de Chabeuil par rapport à un taux de 45 % au niveau national.

DU CÔTÉ DE NOS POMPIERS...

Un peu d'histoire

Dans quelques jours, notre centre de secours va déménager, l'occasion pour nous de se pencher sur notre histoire.

Le centre de secours a été créé en 1878, il fêtera cette année ses 145 années d'existence. Pendant près d'un siècle il n'aura pas eu de local propre à son activité. Ce n'est qu'en 1977 que la première caserne est érigée, Monsieur Venant Martin est alors le Maire et l'inaugure lors de la sainte-barbe 1977. Sous l'impulsion des Maires suivants et des chefs de centre successifs, cette dernière va s'agrandir avec 1, puis 2, puis 3 travées supplémentaires. En 2006, la crèche communale qui partageait l'espace déménage à côté du Super U. Monsieur Curinier, alors Maire décide de mettre les locaux libérés à la disposition de la caserne devenue une entité du SDIS26 (service départemental d'incendie et de secours de la Drôme). L'ensemble est inauguré en 2006 par Eric Besson, alors député de la Drôme. La caserne devient alors caserne Marcel Pheby, ancien chef de centre. Le local en bord de route et un petit garage abritant un minibus viendront compléter le site en 2011.

Le projet de nouvelle caserne est lancé par les orientations stratégiques définies par le président du SDIS Laurent Lanfray en novembre 2015. Tout d'abord siège d'un regroupement avec le centre de secours de Montvendre, les différentes contraintes d'urbanisme contraignent le projet et en 2017, le projet devient une caserne neuve pour les sapeurs-pompiers beaumontois et montélégeois. Les travaux ont commencé en mars 2022, ils sont en cours d'achèvement. Elle sera baptisée lors de son inauguration dans les prochains mois. Son nouveau nom, déjà choisi, sera alors dévoilé.

Trois nouvelles recrues au 1^{er} juillet

Ils seront trois à nous rejoindre au 1^{er} juillet, trois jeunes qui terminent leur 4^e année d'école de Jeune Sapeur-Pompier. Le 1^{er} nous vient de l'école d'Étoile et habite sur Beaumont, il s'agit de Tino Jurietti-Deparday et il a 17 ans. Les deux autres sont également beaumontois et sont issus de l'école de Crest, il s'agit de Baptiste Levraut et Dorian Damey. À l'heure où vous lirez ce bulletin, ils auront, nous l'espérons, valider leur brevet venant clôturer leur scolarité sapeur-pompier. Ils seront alors stagiaires en secours à la personne et équipier incendie.

Nous nous félicitons de cette jeunesse qui s'investit et qui permet à notre centre des secours de garder un dynamisme et une disponibilité exemplaire.

Félicitations Antoine Milhan !

Le lundi 3 avril, Antoine Milhan a été recruté comme sapeur-pompier professionnel en Isère et a commencé sa formation initiale à Voiron.

Antoine a 21 ans, il a commencé comme jeune sapeur-pompier à l'âge de 13 ans à l'école de Crest, puis il est rentré comme sapeur-pompier volontaire à Beaumont-lès-Valence à 16 ans. À la suite de sa réussite du concours de sapeur-pompier professionnel en 2022, il recherchait depuis un SDIS pouvant l'accueillir.

C'est toujours un bonheur et un aboutissement de voir un de nos jeunes faire de leur engagement un métier même si cela les éloigne toujours un peu de notre caserne.

Félicitations Antoine, nous te souhaitons une belle et longue carrière comme sapeur-pompier professionnel. Nous sommes fiers de toi !

Championnat de France de cross-country

Fidèle à la tradition beaumontoise, la délégation de sapeurs-pompiers qui représentait la Drôme lors de la finale du championnat de France de cross-country le 25 mars dernier à Reims avait une forte connotation Beaumontélégeoise. Emilie, Emeric, Tino, Carine et Thierry s'étaient qualifiés lors de la finale départementale en terminant dans les 5 premiers de leur catégorie respective.

À ce niveau national, la valeur des athlètes est telle que nos sportifs sont loin dans les classements, mais l'essentiel est de vivre un événement traditionnel de la culture sapeur-pompier et de participer à une aventure humaine forte en dehors du contexte opérationnel. Jean-Luc qui a longtemps participé à ces finales nationales nous accompagnait pour nous soutenir.

Agenda

Le challenge bidépartemental Drôme-Ardèche de boule lyonnaise sapeur-pompier se tiendra le samedi 24 juin 2023 à Beaumont-lès-Valence. Venez nombreux rendre visite aux différentes équipes et supporter les sapeurs-pompiers beaumontélégeois.

Le Chef de Centre, Capitaine Thierry Damey



Un peu d'histoire



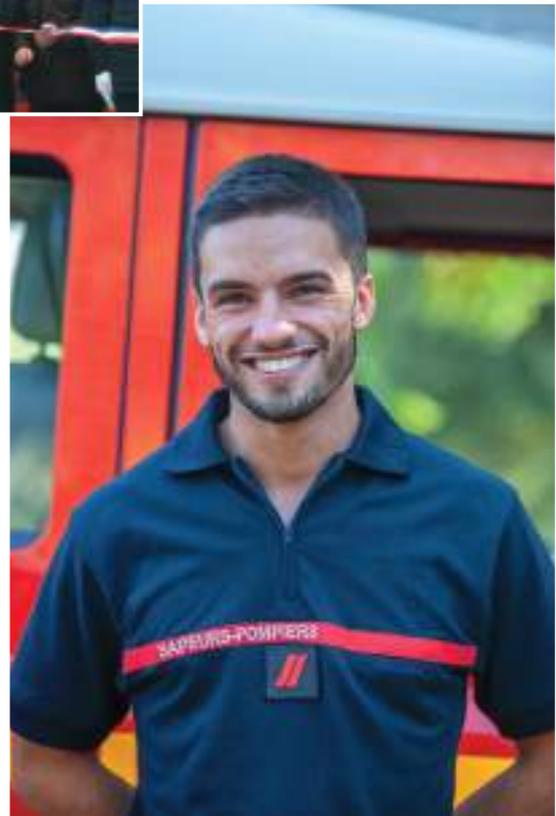
Championnat de cross-country



Inauguration en 2006



Extension de la caserne



Antoine Milhan



CÉCILE BOUTHIER

Créatrice de Céli'Nails

UNE NOUVELLE ONGLERIE À BEAUMONT-LÈS-VALENCE

Par Justine Chanal

Céline, pouvez-vous nous raconter votre parcours et nous expliquer qui vous êtes ?

Moi c'est Céline, j'ai 27 ans. J'ai commencé mes études dans le social et je suis diplômée en tant que Conseillère en Économie Sociale et Familiale (assistante sociale). Tout en étudiant, puis, par la suite, en exerçant mon métier, je me faisais les ongles et ceux de mes amies. Je prenais de plus en plus de plaisir à soigner et embellir vos ongles. Nous sommes arrivés dans la Drôme il y a environ 4 ans. En 2020, après une expérience professionnelle compliquée, je décide de sauter le pas et d'ouvrir mon entreprise en exerçant à mon domicile. Bien sûr, j'ai passé plusieurs formations dont une dernièrement dans les cils.

Comment vous est venue l'idée d'ouvrir votre ongles ?

En juin 2021, je tombe enceinte de mon premier enfant. J'ai été longuement en arrêt de travail puis en congé parental. Qu'est-ce que ce fut long de devoir attendre ! Début octobre 2022, après de plusieurs mois de réflexion, je décide d'ouvrir mon local dédié à l'onglerie. Je me lance dans un de mes plus grands rêves. Grâce à vous, Céli'Nails grandit ! Je suis tellement heureuse de vous accueillir dans ce petit cocon de bien être.

L'onglerie, en quoi cela consiste exactement et quelles sont vos méthodes ?

L'onglerie, qu'est-ce que c'est ? Tout simplement, embellir et soigner vos ongles. Vous pouvez poser directement le vernis sur vos ongles naturels ou alors vous pouvez choisir de les allonger en posant des extensions. Une multitude de couleurs vous sont proposée. Je propose de sublimer vos ongles avec la technique en porcelaine. La porcelaine est une matière qui est naturelle, rassurante et innovante. Elle est enrichie en vitamines E et en calcium ce qui va renforcer vos ongles. Sans odeur, non toxique, sans composant allergène et séchant à l'air libre (sans lampe UV / LED), vos ongles resteront forts et robustes. Cette technique peut être proposée aux femmes enceintes.

Les ongles sont la vitrine de vous-même, prenez soin d'eux comme vous prenez soin de vous et ne les oubliez pas. Depuis peu, je me suis formée à l'extension de cils et au rehaussement de cils. Le regard est l'expression non verbale de nos émotions, ne le négligez pas.

Y a-t-il un âge minimum pour bénéficier de vos services ?

L'âge minimum pour bénéficier de mes prestations est 16 ans.

Pourquoi choisir de s'installer à Beaumont-lès-Valence ?

J'ai choisi Beaumont-lès-Valence pour ouvrir mon local car j'exerçais auparavant à mon domicile qui se situait à Beaumont-lès-Valence. Je ne voulais pas perdre mes anciennes clientes fidèles, j'ai donc cherché un local à proximité de mon domicile. Le local était la perle rare ! D'une part, il était à Beaumont et d'autre part, il est bien situé, petit et avec une vitrine. Je ne pouvais pas rêver mieux. Il se situe en plein centre de Beaumont au 10 place des Fossés.

Je tiens à remercier toutes mes clientes qui m'ont soutenu dans mon projet et qui me soutiennent encore, mais également toutes mes prochaines clientes qui passeront par Céli'Nails.

FERMETURE DU MARCHÉ MAIS...

Après 18 mois de fonctionnement, le marché hebdomadaire de Beaumont-lès-Valence a fermé définitivement ses portes vendredi 31 mars 2023. Malgré les nombreuses actions entreprises pour la relance du marché (affichage, tractage, communication et animations) la fréquentation est restée bien trop faible pour permettre son maintien. Pendant la campagne électorale les habitants avaient été questionnés et ils semblaient emballés. Mais il faut se souvenir qu'on était en période de COVID et beaucoup de monde voulait manger local avec un circuit court.

BONNE NOUVELLE : dans le cadre d'un autre statut la demi-douzaine de producteurs et artisans qui ont joué le jeu en résistant, peut continuer de bénéficier de cet espace le vendredi à 16 h 30 pour répondre à leur clientèle fidèle et accueillir de nouveaux clients.

La fréquentation fera le succès de la nouvelle formule.

Nous sommes déçus, hélas parfois les projets ne réussissent pas, mais une gestion sans projet est vouée à l'immobilisme !

La Commission Marché

NAISSANCES

April BOUSSON

le 26 septembre 2022

Einar DANANAI

le 19 octobre 2022

Manon NOALHYT

le 25 octobre 2022

Alma ROISSAC

le 4 novembre 2022

Stella VINET

le 10 novembre 2022

Elisée RENOUD-LIAT

le 12 novembre 2022

Thalia ROCHE

le 22 novembre 2022

Ana KELECHIAN

le 24 novembre 2022

Marley KELECHIAN

le 24 novembre 2022

Mirone LEITE

le 26 novembre 2022

Elena PAGNY

le 22 décembre 2022

Safwan BELKHODJA

le 29 décembre 2022

Elena BONFILS

le 1^{er} janvier 2023

Emma PECHEUX

le 6 janvier 2023

Eline VALESA

le 17 janvier 2023

Ava SAADI

le 24 janvier 2023



Zayneb GHABER

le 31 janvier 2023

Lila PELAT

le 12 février 2023

Hedi NFIKHA

le 2 mars 2023

Maxence RIO BOUCHARDON

le 9 mars 2023

Chanteavy SOUCHE

le 13 mars 2023

Romy SCHMITT

le 16 mars 2023

MARIAGES

Stéphanie DELAHAYE et Olivier GUILLOUX le 24 septembre 2022

Nejma SAADI et Sofiane Amar MAALEM le 15 octobre 2022

Patricia CEYTE et Denis GONZALEZ le 28 janvier 2022

Virginie DUSSUD et René MOLLICONE le 18 février 2023



DÉCÈS

Jean-François CHAINE

le 9 septembre 2022

**Simonne LEVRAULT,
née MORICARD**

le 16 septembre 2022

Jean-Philippe DEPREUX

le 20 septembre 2022

**Jeanne AMARAM,
née BARNAVON**

le 23 septembre 2022

**Marie-France LOMBARD,
née MARTEL**

le 24 septembre 2022

Gérard CHARAVENT

le 1^{er} octobre 2022

Janine CANTELLI, née DUPRE

le 12 octobre 2022

Maxime BAUDY

le 17 octobre 2022

Michel MOURRAT

le 22 octobre 2022

Gilles POURRET

le 27 octobre 2022

**Inès PEYRON,
née GARDA**

le 21 novembre 2022

Albert CHAPPELLE

le 2 janvier 2023

**Suzette BALAYN,
née BERTRAND**

le 3 janvier 2023

Roger DUBOIN

le 19 janvier 2023

Bruno LAFOND

le 21 janvier 2023

**Anne-Marie LAGIER,
née LAMBERT**

le 22 janvier 2023

**Suzanne MOREL,
née BERANGER**

le 5 février 2023

Pierre MORENAS

le 6 février 2023

Robert BOICHU

le 9 février 2023

Yvette CHALAYE, née BERAUD

le 23 février 2023

Arlette CHAPUIS, née CAILLET

le 27 février 2023

Daniel BORIASSE

le 28 février 2023

Jean-Claude MARTIN

le 2 mars 2023

Quentin BOULBEN

le 4 mars 2023

Pauline PESTRE, née GIRARD

le 22 mars 2023

Claude VERGNAULT

le 23 mars 2023



Chers Beaumontois
et Beaumontoises.

Arlette Chapuis, Beaumontoise, docteur en science en chimie, est décédée fin février à l'âge de 79 ans. Elle a été adjointe au maire lors d'un mandat de Robert Klein puis conseillère municipale durant le mandat de Patrick Prélon. Nous l'avons beaucoup appréciée. Notre demande d'hommage a été acceptée et il le lui sera rendu dans la prochaine revue municipale.

Encore une augmentation des impôts fonciers

En 2022, les Beaumontois propriétaires ont subi une augmentation des impôts fonciers de **10,3 %** (part communale : 6,9 % et part État : 3,4 %).

En 2023, suite à un vote favorable de la majorité, en conseil municipal du 15 mars 2023, ils devront supporter une augmentation de **13,2 %** (part communale : 6,1 % et part État : 7,1 %).

En deux ans, l'augmentation totale est d'environ **23,5 %**.

L'argument principal de la majorité est l'augmentation de la part énergie dans les dépenses de fonctionnement. Nous ne comprenons pas car grâce à des efforts que nous ne pouvons qu'approuver, les dépenses « énergie » étaient budgétées à hauteur de 400 000 € (chiffre SDED) et les dépenses réelles n'ont été que de 240 000 € !

CONCLUSION, les Beaumontois subissent une double peine :

- DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT
- AUGMENTATION DES IMPÔTS

Permanence du groupe appelé « d'opposition »

Le terme « opposition » est un peu galvaudé car nos élus ne s'opposent pas systématiquement aux délibérations au conseil municipal, loin de là.

Nous avons indiqué au maire que nous abandonnons le petit local au centre du village où se tenaient traditionnellement les permanences, par souci d'économie pour notre commune. Par expérience, les permanences ne sont pas très utiles. Des Beaumontois s'interrogent sur la vie à Beaumont ou quelquefois s'indignent quant à certains projets mais n'ont pas le loisir de venir aux permanences. Aussi, nous pensons qu'employer un moyen plus moderne tel que Facebook pour échanger, est bien plus efficace.

« Postez » vos questions sur le Facebook de la « minorité » : **vivrebeaumontnotrevillage**. Vous pouvez vous abonner pour recevoir les « notifications » qui vous avertissent des « posts » publiés.

Les personnes qui ne sont pas abonnées à Internet peuvent appeler au 06 87 25 58 45 pour prendre un RDV.

Dépôt volontaire des ordures ménagères

Le début du mois de juillet approchant, nous avons demandé un plan de situation des containers destinés à l'apport volontaire des ordures ménagères. Il nous a été répondu que des discussions avec l'Agglo sont en cours mais nous attendons toujours la réunion publique promise ! Nous sommes contre ce projet pour de nombreuses raisons.

Allée des Pins

En 2022, des chutes de personnes ont été provoquées par les déformations du sol dans l'allée des Pins. Suite à cela, et depuis au moins 6 mois, le service technique a marqué les déformations et a mis en place un petit panneau avertissant les piétons. Nous avons été informés que les travaux se feraient à l'occasion de l'agrandissement du Super U. Quand ?

www.impressions-modernes.fr

IMPRESSIONS MODERNES

4 pôles de compétences pour mieux vous accompagner sur Guilhaumand-Granges

be you crea
Création & Marketing

IM déco
Signalétique & Communication

IM print
Print & Façonnage

TAG & PLAY
Labels NFC & Logiciels

ETS DEBEAUX

> Menuiserie extérieure
> Pompe à chaleur
> Gaz, fioul, bois
> Climatisation
> Salle de bains
> Électricité
> Solaire

Fioul <
Solaire <
Bois, gaz <
Climatisation <
Pompe à chaleur <
Traitement de l'eau <

ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

SAV ENERGIE

Z.A. des Moriettes - BEAUMONT-LÈS-VALENCE - T. 04 75 59 74 35

Chers administrés.

Comme vous avez pu le lire au travers de cette revue municipale estivale, que ce soient des actions associatives, économiques, culturelles ou politiques, ça bouge à Beaumont !

Ça bouge aussi avec le dossier concocté par M. Sangouard, adjoint à l'urbanisme. Nous espérons que ces informations vous auront permis de mieux appréhender les futures évolutions communales et territoriales en termes d'aménagements cyclables et piétons.

Ça bouge cet été ! Vous avez dû découvrir le programme des festivités estivales que la municipalité vous a concocté : Fête de la musique, Festiv'été, cinéma de plein air... Nous espérons que ce seront pour vous des instants de joie partagée. Merci à la Team festivités Florence, Yann et Denis !

En 2023, débutent d'importants travaux de voiries : quartier de Gour de l'Olive, chemin des Foulons, aménagements cyclables sur les chemins de Colombier et des Chirons... et la Municipalité poursuivra ces efforts jusqu'à la fin du mandat. L'Allée des Pins, les trottoirs et stationnements entre Super U et la pharmacie seront entièrement refaits en 2024... Oui, nous entendons déjà les remarques des habitants : « Ahhh ! Il était temps ! » ou « Depuis le temps qu'on attend ». Tout cela a un coût très important... mais cet effort financier était nécessaire et même urgent !

En 2020, nous écrivions : « Tous les éléments de notre programme passeront systématiquement par la rigueur de notre gestion et la prise en compte des contraintes économiques et financières de la commune ».

Vous pouvez compter sur nous pour faire en sorte que Beaumont-lès-Valence soit bien gérée : contenir les coûts de fonctionnement dans une période de forte inflation et, en même temps, être ambitieux pour notre commune et ne pas céder au pessimisme ambiant.

Nous espérons que les explications de nos financiers, Messieurs Zinzus et Michel, vous auront permis de mieux appréhender la fiscalité communale et les difficultés auxquelles font face de nombreuses communes comme la nôtre dans une période d'incertitudes et de tensions internationales.

« Gouverner, c'est prévoir » alors nous ne pouvons pas fermer les yeux et croiser les bras en attendant que l'orage passe. Nous le savons trop bien, les coûts des matériaux et des énergies ne reviendront sans doute pas aux tarifs de 2019 alors, il nous faut anticiper pour l'avenir de notre collectivité. C'est en ce sens qu'une nouvelle augmentation de la taxe foncière a été votée en Conseil Municipal. Ce ne fut pas une décision facile mais ce fut un choix en pleine responsabilité de gestion d'une commune ayant dépassé les 4 000 habitants ! Cette hausse couplée à celle décidée par le Gouvernement va engendrer des frais pour les propriétaires Beaumontois. Mais, fiscalement, n'oublions pas que la taxe d'habitation a totalement disparu tout comme la redevance télévisuelle. Le Delta pour les habitants demeure positif...

Une commune avance grâce à l'investissement de chacun. Donner de son temps pour la collectivité est important et nos **associations** ont besoin d'être soutenues. Alors n'hésitez plus, investissez-vous !

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents municipaux qui œuvrent quotidiennement à la mise en place de la politique communale visant à faire de Beaumont-lès-Valence une commune où il fait bon vivre ! MERCI !

Il est maintenant temps de vous souhaiter un **bel été riche en vitamines culturelles, sportives et familiales** !



Du lundi au samedi
de 8 h 30 à 19 h 30

SUPER U

Beaumont-lès-Valence



Distributeur
de billets





MAIRIE 04 75 59 54 55

Lundi 9 h-12 h 30 / 14 h-18 h

Du mardi au vendredi 9 h-12 h 30

POLICE MUNICIPALE 04 75 59 45 51

LA POSTE

Du lundi au vendredi 9 h-12 h

CENTRE DE LOISIRS, ACCUEIL DES JEUNES, MJC

04 75 59 56 96

Périodes scolaires

Mardi 15 h-17 h

Vendredi 15 h-17 h

Samedi 9 h 15-11 h 45

Vacances scolaires

Lundi et jeudi 14 h-17 h

Vendredi 9 h-12 h

MÉDIATHÈQUE 04 75 59 76 74

Lundi FERMÉ - Mardi 16 h-18 h

Mercredi 9 h-12 h, 14 h-18 h

Jeudi 16 h-18 h

Vendredi 16 h-18 h 45

Samedi 9 h-12 h - Dimanche FERMÉ

MÉLI-MÉLO, CRÈCHE MULTI ACCUEIL

22 allée des pins

La crèche est gérée par Romans Sud Rhône-Alpes - 04 75 25 83 12

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Espace Dolto, 18 bis rue du 11 novembre
04 75 55 30 82

LA MAISON BLEUE Accueil sans RDV, le vendredi 16 h-18 h30 (hors vacances scolaires), dans les locaux du RPE (Réseau Petite Enfance) Espace Dolto, rue du 11 novembre 1918.



APPEL D'URGENCE

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

TÉL. : 112

SAMU

TÉL. : 15

SAPEURS-POMPIERS

TÉL. : 18

POLICE SECOURS

TÉL. : 17

GENDARMERIE DE CHABEUIL

TÉL. : 04 75 59 00 22

NUMÉRO D'APPEL POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

TÉL. : 114

ERDF URGENCES ÉLECTRICITÉ

TÉL. : 09 72 67 50 60

GRDF URGENCES GAZ

TÉL. : 0800 47 33 33

VEOLIA

TÉL. : 09 36 32 34 58

CRÉMATORIUM

TÉL. : 04 75 56 65 80

VALENCE ROMANS AGGLO

TÉL. : 04 75 81 30 30

NOS ÉCOLES

École maternelle publique

CHARLES PERRAULT

3 place Hélène Grail 04 75 59 74 04

Directrice : M^{me} Sandrine CONSTANS

École élémentaire publique

PIERRE MENDÈS FRANCE

9 rue du 11 novembre

04 75 59 51 82

Directeur M. Sébastien AMBLARD

COLLÈGE MARCELLE RIVIER

41 rue des Faures 04 75 55 34 53

Principale : M^{me} Blandine GROUSSET

DÉCHETTERIE

Lundi de 9 h 30-12 h, 14 h-17 h

Du mardi au vendredi 14 h-17 h

Samedi 9 h-17 h

PHARMACIE DES PINS

10 allée des pins

04 75 59 72 07

CABINET PARAMÉDICAL

INFIRMIÈRES

Place Hélène Grail

Isabelle CHAPURLAT,

Maëva MARMOLLE - 04 75 59 53 89

KINÉSITHÉRAPEUTE

2 allée des pins

Séverine TRIC - 04 75 83 52 11

Baptiste LE NOIR DE CARLAN

04 75 83 52 11

CABINET PARAMÉDICAL SIRIUS

140 allée René Higonnet

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Pascale LAMBERT - 04 75 59 58 47

Bruno THEZIER - 04 75 59 58 47

THÉRAPIE MANUELLE

ÉNERGÉTIQUE, BIOÉNERGIE,

OSTÉO FLUIDIQUE

Fabienne DELAY - 06 73 62 20 22

OSTÉOPATHE

Paloma HUON - 06 11 75 92 34

INFIRMIER/INFIRMIÈRES

Raphaël DALBOUSSIERE

09 53 69 56 81

Élisabeth ROUX, Audrey VINOLO

07 78 63 11 82

CABINET MÉDICAL

ET PARAMÉDICAL LES GRANGES

14 ancienne route de Chabeuil

CHIRURGIEN-DENTISTE

Pierre ROLLET - 04 75 59 51 05

DIÉTÉTICIENNE

Loyal SAKR - 06 16 70 96 05

ORTHOPHONISTE

Marie-Christine CHARRON

06 72 76 63 24

OSTÉOPATHE

Nicolas GIOVANNA - 06 32 46 13 73

SAGE-FEMME / SEXOLOGUE

Aline BŒUF - 06 80 24 59 19

CABINET MÉDICAL

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

540 chemin des Chirons

Bénédicte DILLIES - 04 75 59 56 59

Olivier FESVRE - 04 75 59 54 93

Lucile BON - 04 75 60 11 50

MÉDECINS DE GARDE - 04 75 59 26 22

CABINET DENTAIRE SIRIUS

99 allée René Higonnet

CHIRURGIEN-DENTISTE

Aurélié MARTIN - 04 75 61 56 30

Emmanuel REYNAUD - 04 75 61 56 30

Mélanie THUDEROZ - 04 75 61 56 30

ESPACE SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

15 rue des remparts

OSTÉOPATHE, KINÉSITHÉRAPEUTE, MASSEUR, BIEN-ÊTRE

Laurent GIROUD - 04 75 59 71 22

PRÉPARATEUR PHYSIQUE

Nicolas PENELON - 06 11 53 43 27

ERGOTHÉRAPEUTE

Claire SOLATGES - 06 82 12 87 25

PSYCHOLOGUE

Valérie PLICHON - 06 11 53 43 27

INFIRMIERS

Norbert FERRAND, Virginie GONNET,

Christelle HIDA, Annick MASSOT,

Isabelle SALAZAR - 04 75 59 51 17

CABINET PÉDICURE - PODOLOGIE

20 allée des pins

Mathilde CHAPPAT, Clémence THIBAUT

- 04 75 60 59 48

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE À DOMICILE

8 rue des granges

Bruno BOULAY - 04 75 61 01 97

THÉRAPEUTES ET PRATICIENS MÉDECINE DOUCE

PSYCHO-SOMATOTHERAPEUTE

13 ancienne route de Chabeuil

Valérie BOUDOY - 07 82 65 35 64

KINÉSIOLOGUE

Virginie DUSSUD - 06 14 10 03 87

7 rue de la Citadelle

Céline LEXTRAIT - 06 48 92 75 91

1060 chemin de reboulet

CABINET VÉTÉRINAIRE

65 allée Marc Seguin

Almut HEIPKE-GERMANI - 04 75 59 56 89

Marion Plays - 04 75 59 56 89